

# FREPP *info*

HÔPITAL DES ENFANTS DU CHUV

Construire  
l'excellence  
hôpitalière



fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
**FREPP**



# NOËL ET LA FIN DE L'ANNÉE.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre famille de passer de très bonnes fêtes de fin d'année avec suffisamment de temps pour vos proches.

Pour la bonne collaboration et de la confiance, nous tenons à vous remercier chaleureusement. Que la santé, la joie et le bonheur, ainsi que de beaux moments, vous accompagnent au cours de la nouvelle année.

THE POWER OF SURFACE.



# SOMMAIRE



**Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture**  
 c/o Union patronale du canton de Fribourg  
 Rue de l'Hôpital 15, CP 592  
 1701 Fribourg  
 Tél. secrétariat: 026 350 33 00  
 secretariat@afepp.ch  
 www.afepp.ch



**GYPSERIE PEINTURE GENÈVE**  
 Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève  
 c/o FER Genève  
 Rue de St-Jean 98, Case postale 1211 Genève 3  
 Tél. secrétariat: 058 715 37 82  
 gpg@fer-ge.ch  
 www.gpg.ch



**Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture**  
 Rue des Noyers 11  
 2000 Neuchâtel  
 Tél. secrétariat: 032 721 30 40  
 info@anepp.ch  
 www.anepp.ch



**Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres**  
 c/o Bureau des Métiers  
 Rue de la Dixence 20  
 1950 Sion  
 Tél. secrétariat: 027 327 51 31  
 amalia.massy@bureaudesmetiers.ch  
 www.avmpp.ch



**Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture**  
 c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs  
 Route Ignace Paderewski 2, CP 1131 Tolochenaz  
 Tél. secrétariat: 021 632 14 69  
 secretariatspatronaux@fve.ch  
 www.gvpp.ch

## EDITORIAL

5

- De l'ambition pour nos professions !

## REPORTAGE

6-9

- Quand coaching déco et plâtrerie-peinture font bon ménage
- Belloni SA confirme son excellence dans la construction hospitalière

## VIE ASSOCIATIVE

10-13

- Assemblée générale de l'AFEPP
- Une leçon d'intégrité dans les marchés publics
- Augmentation des salaires et naissance de l'UAP-SOR

## ÉCOLE SUPÉRIEURE

15

- Une ES pour les plâtriers et peintres romands à Bex

## VOTATIONS

16-17

- Suppression de la redevance pour les entreprises
- Bilatérales III : Un accord largement favorable aux entreprises

## PLÂTRE

20-23

- La construction légère en métal, moteur d'innovation et de valeur ajoutée

## PEINTURE

24-31

- Produire de la peinture, un vrai défi !
- Problèmes courants dans la peinture (partie 1)  
 La liste est longue

## POSTES VACANTS

33

- Obligation d'annonce pour les professions de plâtrier et peintre

## CHRONIQUE JURIDIQUE

34-35

- Entre libertés individuelles et obligations professionnelles

## FORMATION

37-40

- Formation professionnelle supérieure
- Perfectionnement professionnel

## SÉCURITÉ AU TRAVAIL

41

- Cours 2026

## COLLECTE DES DÉCHETS

42-43

- Nouveau dispositif dès février 2026

## SITUATION DU MARCHÉ

44-45

- Indice suisse de la construction



## RiModul®

*Des ossatures métalliques en acier léger  
de grande qualité*

Vos avantages:

- Un chantier de courte durée
- Un matériau léger
- Une fonctionnalité maximale
- Une très grande qualité
- Une excellente protection incendie
- Une durabilité globale



➤ [rigips.ch/fr/produits/rimodul](http://rigips.ch/fr/produits/rimodul)

# De l'ambition pour nos professions !



Baptiste Monnard  
Président FREPP

Lors de l'Assemblée des délégués du 8 octobre dernier, notre association a franchi une étape déterminante pour l'avenir de nos métiers: elle a donné son aval pour la construction d'une école supérieure de la plâtrerie-peinture. Cette décision marque un tournant majeur et symbolise la confiance que nous plaçons dans l'avenir de nos professions. Elle ouvre la voie à un projet ambitieux, mais surtout enthousiasmant, car il s'inscrit au cœur même de nos valeurs: l'excellence, la transmission du savoir-faire et la reconnaissance pleine et entière de nos métiers.

**Construire une école supérieure dédiée, c'est affirmer haut et fort que notre domaine mérite une formation de pointe, à la hauteur des compétences qu'exigent nos chantiers et des responsabilités que portent nos entreprises.**

La plâtrerie et la peinture sont des professions exigeantes, techniques, et souvent méconnues dans leur richesse. Elles nécessitent rigueur, précision et un sens aigu du détail. Construire une école supérieure dédiée, c'est affirmer haut et fort que notre domaine mérite une formation de pointe, à la hauteur des compétences qu'exigent nos chantiers et des responsabilités que portent nos entreprises. C'est offrir aux

Bonnes fêtes de fin d'année

2026

générations futures un lieu où elles pourront se former, se perfectionner et développer une expertise solide, reconnue et valorisée.

Ce projet représente aussi un engagement collectif: celui d'investir dans l'avenir, d'anticiper les besoins du marché, d'élever nos standards et de renforcer l'attractivité de nos métiers. En tant qu'association, nous avons la volonté de soutenir nos membres dans leur développement, et cette école sera un outil stratégique pour relever les défis techniques, économiques et humains des années à venir.

Alors que nous nous apprêtons à tourner la page de cette année, je tiens à remercier l'ensemble de celles et ceux qui participent, de près ou de loin, à cette dynamique positive. Votre implication, votre confiance et votre professionnalisme sont les fondements qui rendent de tels projets possibles.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année à venir prospère, porteuse de belles opportunités, de chantiers réussis et de collaborations fructueuses. Puisse 2026 être synonyme de stabilité pour vos entreprises, d'épanouissement pour vos équipes, et de réussite pour l'ensemble de notre profession. ■

Rénover avec style et précision

# Quand **COACHING DÉCO** et plâtrerie-peinture font bon ménage

**ARTISANAT** | Une décoratrice d'intérieur et un plâtrier-peintre ont uni leur savoir-faire au service du client. Entre conseils sur mesure et pose technique de papier peints décoratifs, ils ont rénové avec goût une maison familiale à Corcelles-Cormondrèche.

Yannick Barillon  
Journaliste RP

Diplômée de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds, Stéphanie Positano est designer d'intérieur. Philippe Perrin est plâtrier-peintre à Corcelles et à Neuchâtel, à l'aube de passer le flambeau de son entreprise à son fils Florian Perrin. En 2023, il se rencontrent sur un chantier supervisé par ASK à Peseux, en vue de rénover l'intérieur d'une maison familiale à Corcelles-Cormondrèche (NE). Lors d'une séance de chantier, Philippe Perrin et un apprenti se tenaient debout dans l'entrée. La jeune femme a plaisanté dès son arrivée. «Il va falloir travailler torse nu, huiler votre corps et soulever un peu de fonte, car mes vidéos sur Instagram doivent être sexy», lance Stéphanie Positano. C'est le point de départ d'une collaboration spontanée et efficace entre deux artisans passionnés.

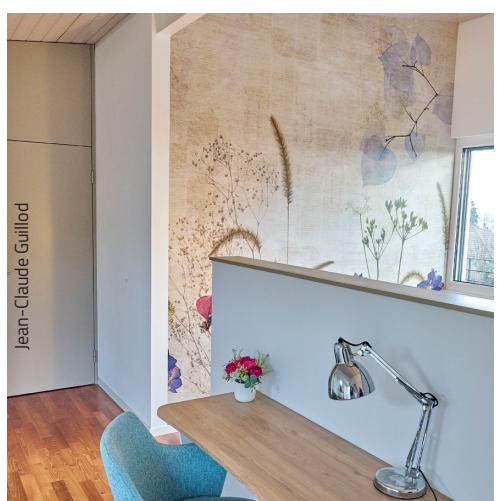
## Un accompagnement en toute simplicité

Mère de trois enfants, Stéphanie Positano lance LuliConcept il y a 5 ans, avec une forte présence sur les réseaux sociaux. «J'aime partager spontanément mes conseils décoration pour imaginer avec mes clients un intérieur qui leur corresponde. Cela passe par le choix des couleurs et des matières, mais aussi par une optimisation de leurs espaces de rangement.» Son authenticité et son expérience trouvent un écho chez Philippe Perrin, issu d'une famille de plâtriers-peintres. L'entreprise a été fondée par son père André en 1946. Il a beaucoup rénové pour une clientèle privée et pour des gérances. Aujourd'hui, Philippe Perrin travaille tout seul et forme des apprentis. Dans la maison de Corcelles-Cormondrèche, ils relèvent ensemble le défi de poser des

papiers peints qui redonnent une nouvelle vie au hall d'entrée, aux trois chambres à coucher et au salon d'une famille de deux enfants.

## Des papiers peints pour se sentir bien chez soi

La famille souhaitait rafraîchir la maison d'architecture contemporaine qu'elle venait d'acquérir. Leur volonté: recréer une nouvelle ambiance dans chaque espace. Mais comment choisir et par quoi commencer? «J'ai écouté les souhaits des parents et des enfants, puis, après quelques recherches, je leur ai fait des propositions ciblées pour donner un style personnalisé et du caractère aux différentes pièces», explique Stéphanie Positano. Dans le hall d'entrée, c'est un papier peint avec un visuel de télésiège sur fond brumeux qui a fait craquer le propriétaire, guide de haute montagne. Dans cet espace restreint, l'expertise de Philippe Perrin a compté: «Nous avons dû lisser le mur. La pose était délicate, car la surface contenait plus d'humidité qu'ailleurs. Le temps de séchage a été prolongé.»





Jean-Claude Guillod

### Un savoir-faire au service de la créativité

Des revêtements de qualité différente ont habillé les murs pour s'adapter à chaque usage. Les enfants ont pu choisir les motifs pour leur chambre. «Le garçon imaginait une ambiance militaire. Nous avons finalement opté pour un papier peint camouflage», raconte Stéphanie. En collaboration avec Philippe Perrin, elle suggère de créer un sous-bassement peint de couleur noire pour souligner et réduire l'intensité visuelle du motif. Pour sa chambre, la fille a préféré un papier peint avec des animaux. «Auparavant, quand les motifs étaient volumineux, il fallait soigner les raccords lors de la pose et couper des bandes plus grandes sur une table à tapisser. Aujourd'hui, ce type de lés standards de 52/53 est pré découpé et numéroté par les fournisseurs», souligne Philippe Perrin. Un travail très créatif, confie-t-il: «Cela change des crépis actuels et des peintures classiques. La pose de tapisseries valorise notre savoir-faire. Il y a toujours des parties plus techniques à réaliser. Ici, les hauteurs de plafonds dans les chambres situées sous charpente ont nécessité plus de main-d'œuvre et de la précision pour soigner les angles.»

### Créer des intérieurs harmonieux

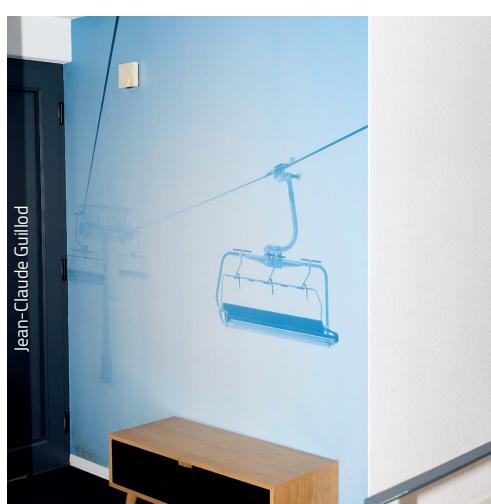
Grâce au coaching de LuliConcept, la chambre parentale s'est transformée avec beaucoup de poésie. «C'était la partie de la

réovation la plus conséquente, car j'ai proposé de supprimer une cloison afin de réunir deux pièces. Nous avons ainsi pu créer un espace nuit fonctionnel avec un dressing et un bureau d'appoint», explique la décoratrice d'intérieur. Son coup de cœur: un splendide papier peint fleuri et aérien de marque française qui dialogue parfaitement avec la vue lumineuse côté prairie. Pour Stéphanie, «réfléchir à l'aménagement de son intérieur, c'est une manière de prendre soin de soi». Au rez-de-chaussée, ses propositions sont suivies après une écoute attentive des besoins du client. Madame souhaitait désencombrer la salle à manger jouxtant la cuisine pour lui donner plus de caractère. Un revêtement aux formes géométriques dans une dominante rose et grège a redécoré subtilement le mur. «Pour atténuer l'impact visuel des meubles de rangement, ils ont été peints d'une couleur s'intégrant aux motifs du papier peint», ajoute Philippe Perrin.

**«Cela change des crépis actuels et des peintures classiques. La pose de tapisseries valorise notre savoir-faire. Il y a toujours des parties plus techniques à réaliser. (...).»**

*Philippe Perrin*

Cette expérience collaborative a enrichi tout le monde. Le client a été très satisfait du coaching déco de Stéphanie et des réalisations techniques de Philippe Perrin. Quant aux deux artisans, ils n'ont cessé par la suite de tisser des liens professionnels forts alliant leurs prestations et leurs compétences sur différents chantiers. Stéphanie Positano intervient dans toute la Suisse romande et en France voisine. Elle peut toujours compter sur l'expertise et la disponibilité du plâtrier peintre de Corcelles. Et pour les curieux, jetez un œil sur leurs comptes Instagram: c'est un concentré d'inspirations créatives pour donner sens et vie à votre intérieur. ■



Jean-Claude Guillod

Hôpital des enfants du CHUV

# Belloni SA confirme son EXCELLENCE dans la construction hospitalière



Habitué aux chantiers de référence, l'entreprise genevoise de plâtrerie-peinture Belloni SA a notamment construit, avec sa filiale vaudoise, les 6 blocs opératoires du nouvel Hôpital des enfants du CHUV. Un vrai défi logistique et technique.

Yannick Barillon  
Journaliste RP

L'hôpital des enfants regroupe la majorité des activités pédiatriques du CHUV auparavant dispersées sur deux sites. Le chantier débute en 2019 et l'Hôpital ouvre en mai 2025. L'intervention de l'entreprise Belloni SA, par sa filiale vaudoise de Vufflens-la-Ville, intervient en novembre 2021 pour une durée de trois ans. « Nous avons décroché l'adjudication en raison de notre capacité reconnue à répondre humainement et techniquement à des chantiers de cette envergure », estime Michael Abbadie, technicien second œuvre. Belloni SA a en effet 150 ans d'expérience et un fort esprit bâtisseur construit au fil du temps. Parmi ses chantiers de référence, on peut citer: l'École Hôtelière de Lausanne (EHL), le musée de l'Élysée ou le Vortex de l'Université de Lausanne. Il a également œuvré dans de nombreuses constructions hospitalières dans le canton de Genève, comme la maternité des HUG.

## Le défi de construire 6 blocs opératoires

Pour l'Hôpital des enfants de Lausanne, explique le technicien, « nous sommes intervenus pour des travaux de plâtrerie et de peinture sur six étages, mais le défi technique le plus important a été la finalisation des 6 blocs opératoires d'une dimension de 65 m<sup>2</sup> chacun ».

En effet, le respect des normes feu et les exigences d'étanchéité de l'air représentaient un réel enjeu. Cela a complexifié la création des structures métalliques avec des épaisseurs bien définies et la conception des gaines techniques. Les cloisons ont été doublées de chaque côté, précise Michael Abbadie: « Il y avait le gaz, la ventilation, l'électricité, mais aussi toute la technique pour les écrans, à cacher derrière des plaques protégées des rayons X. » Cela a rendu cette partie des travaux très intéressante: « La variété des plaques de plâtres utilisées était impressionnante, par exemple, celles de haute résistance ou de protection des rayons X à une hauteur de 2 m 50. » Le fournisseur s'est d'ailleurs déplacé plusieurs fois pour partager des conseils techniques.

## Réaliser des enduits et des renforts spéciaux

Pour la plupart des espaces, que ce soient les chambres, les salles de consultation ou les couloirs, l'entreprise Belloni SA a utilisé des peintures émaillées lavables. « La première couche de fond a été gilée, puis les deux couches de finitions ont été réalisées au rouleau. » En revanche, pour garantir la protection des cloisons des blocs opératoires, des plaques de protection de type Acrovyn ont été appliquées, souligne Michael Abbadie.





En plus, Belloni SA a exécuté des plafonds thermoactifs dans les entrées du bâtiment ainsi que des très hauts plafonds extérieurs en placo devant l'entrée du hall principal et celle des urgences: «Un échafaudage de 8 à 10 mètres a été installé pour créer un platelage et permettre la réalisation de nos travaux.» Autre spécificité pour les salles de consultation: «Il a été nécessaire de poser de nombreux renforts spéciaux en bois ou en profilés renforcés dans les cloisons, afin de supporter, par exemple, le poids des appareils des dentistes ou des ophtalmologues.

**«Dans les couloirs, les architectes ont souhaité créer des cloisons arrondies. Par conséquent, nous avons utilisé un type de plaque flexible dont le ferraillage est différent.»** *Michael Abbadie*

### Une gestion logistique bien maîtrisée

Michael Abbadie revient sur l'important engagement humain et logistique de l'entreprise Belloni SA dans le cadre de ce chantier d'envergure. «Nous avons déployé jusqu'à 42 plaquistes en même temps, notamment pour la réalisation des blocs opératoires, plus une dizaine de peintres. Deux contremaîtres, peintre et plâtrier, m'ont également assisté pour coordonner le chantier durant ces trois ans. Ils ont été mes yeux et mes oreilles.» Sans oublier, les mois de séances préparatoires en amont des travaux.

Côté logistique, un voire deux semi-remorques par jour ont accédé sur place pour déposer toutes les palettes de placo utilisées. Au début, l'accès a été facilité par un monte-charge, mais avec l'intervention progressive des différents corps de

métiers, cette facilité a été supprimée, compliquant la gestion logistique, se souvient le technicien. Globalement, le management interne a été efficace: «Nous avons bien dialogué pour ajuster les contrats en cas de modifications, pour organiser les équipes et coordonner les compétences de chacun. On a relevé ce défi sans obstacle et tout le monde a fait progresser tout le monde», confie Michael Abbadie.

### Quelques défis techniques inhabituels

L'hôpital des enfants a nécessité un savoir-faire technique bien maîtrisé par l'entreprise Belloni SA. «Dans les couloirs, les architectes ont souhaité créer des cloisons arrondies. Par conséquent, nous avons utilisé un type de plaque flexible dont le ferraillage est différent. Tout a été vissé au fur et à mesure sur les montants métalliques pour gérer les tensions dans les structures.»

Par ailleurs, entre certaines salles, de grandes baies vitrées ont été créées sur mesure. La pose du verre feuilleté résistant de grande dimension a représenté un autre défi en raison du poids du matériau, soit environ 300 kilos. Belloni SA a trouvé une solution originale, explique Michael Abbadie: «Un robot avec des ventouses a acheminé le verre jusqu'aux cloisons. Les plâtriers ont ensuite pris le relais pour les finitions. C'était une première pour tout le monde.»

Le technicien garde un excellent souvenir de ce chantier en raison de la diversité des travaux et de ses exigences techniques. Il a permis une nouvelle fois à l'entreprise de faire valoir son savoir-faire en matière de construction hospitalière. D'ailleurs, l'entreprise Belloni SA met déjà son expertise et sa longue expérience au profit de la rénovation de la Clinique Bernoise de Crans-Montana. «C'est souvent l'occasion de créer les coulisses d'espaces non publics. C'est très motivant d'y parvenir grâce à la collaboration de différents métiers», conclut Michael Abbadie. ■



90 ans d'engagement pour la plâtrerie-peinture

# AFEPP : entre tradition et défis d'avenir

**L'association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture (AFEPP) a célébré sa 90<sup>e</sup> Assemblée générale au Boutique Hôtel Corbetta aux Paccots dans le district de la Veveyse, le vendredi 3 octobre, dans un contexte économique et politique exigeant. Plus qu'un anniversaire, cet événement a été l'occasion de dresser un bilan et de tracer les perspectives pour une profession en pleine mutation.**

Xavier Saillen

L'année 2025 s'inscrit dans une conjoncture contrastée. Le ralentissement économique, accentué par un franc fort, pèse sur la compétitivité des entreprises du bâtiment. Les coûts des matériaux et de l'énergie restent élevés, tandis que les prix stagnent, fragilisant les marges. «La qualité a un prix», rappelle le président André Guggiari, invitant les autorités à privilégier les entreprises locales et formatrices lors des adjudications. À l'échelle cantonale, Fribourg doit relever des défis majeurs: infrastructures, finances publiques et surtout formation professionnelle.

## Formation: un enjeu stratégique

La pénurie d'apprentis demeure un défi majeur. Pourtant, des signaux encourageants émergent: le championnat romand de plâtrerie-peinture, organisé à Fribourg dans le cadre du salon



Start! 2025, a offert une vitrine exceptionnelle à la profession. Deux jeunes fribourgeoises ont même brillé aux SwissSkills, preuve de la qualité de la formation dispensée dans le canton. Ces succès rappellent que l'excellence attire et inspire, mais ils ne doivent pas masquer les difficultés de recrutement. L'AFEPP appelle à renforcer la promotion des métiers et à investir dans la formation duale.

**Dans un monde en mutation rapide, entre digitalisation et transition énergétique, l'AFEPP entend rester un pilier, en valorisant les savoir-faire artisanaux et en renforçant la formation.**

## Réformes et inquiétudes

La suppression de la valeur locative, acceptée par le peuple le 28 septembre, suscite de vives préoccupations. Cette mesure risque de freiner les rénovations, notamment énergétiques, privant la branche d'un moteur essentiel. À court terme, un sursaut est attendu avant l'entrée en vigueur de la loi, mais le risque d'un ralentissement durable et d'une montée du travail au noir est réel. L'AFEPP demande des mesures d'accompagnement ambitieuses pour préserver l'activité et soutenir la transition écologique.

## Salaires et partenariat social

Autre sujet sensible : l'adaptation salariale prévue en 2026 et la position ferme de l'association contre un salaire minimum étatisé. Selon le secrétaire patronal Robin Schwab, une telle mesure fragiliserait la compétitivité, la formation et le dialogue social. L'AFEPP plaide pour le maintien d'un modèle fondé sur la négociation collective, garant d'équilibre et de durabilité.

## 90 ans de transmission

Au-delà des chiffres et des réformes, cette assemblée a rappelé l'essentiel : la force du réseau, la passion du métier et la responsabilité de préparer la relève. Dans un monde en mutation rapide, entre digitalisation et transition énergétique, l'AFEPP entend rester un pilier, en valorisant les savoir-faire artisanaux et en renforçant la formation. « Ensemble, faisons en sorte que cette 90<sup>e</sup> assemblée trace une voie ambitieuse pour les générations à venir », conclut André Guggiari.

## Fin de la manifestation

Après les interventions de Norbert Wuthrich (président du GVEPP et représentant de la FREPP), de François Genoud (préfet de la Veveyse), de Charles Ducrot (syndic de Châtel-St-Denis) et de Didier Castella (conseiller d'Etat fribourgeois) qui sont venus apporter leur message, l'assemblée s'est conclue avec la présentation du logiciel Aestico qui permet de prendre des mesures (métrés) digitales et, en quelques clics, de préparer une offre pour la clientèle. Puis tous les convives ont pu partager un moment fort sympathique autour d'un apéritif suivi d'un repas. ■

*Jean-Pierre Häusler (au centre) a été honoré par l'AFEPP pour plus de 30 ans au service de la formation. André Guggiari (président, à gauche) et Gilles Perseghini (vice-président) l'ont nommé membre d'honneur.*



A l'époque de Louis XIV

# Une leçon d'INTÉGRITÉ dans les marchés publics

En juillet 1683, depuis Belle-Île-en-Mer, le maréchal de Vauban adresse à Louvois, ministre d'État de Louis XIV, une lettre au ton ferme et visionnaire. Derrière ses mots se cache une critique sévère des pratiques de rabais et de ruptures de marché qui gangrènent les grands travaux du royaume. Vauban y dénonce les conséquences désastreuses de ces adjudications à bas prix : entrepreneurs malhonnêtes, matériaux médiocres, ouvriers sous-payés et ouvrages de piètre qualité. Plus qu'un simple coup de colère, cette lettre est un plaidoyer pour la transparence, la bonne foi et la juste rémunération, des principes qui résonnent encore aujourd'hui.

## Lettre à Louvois, ministre d'État sous Louis XIV

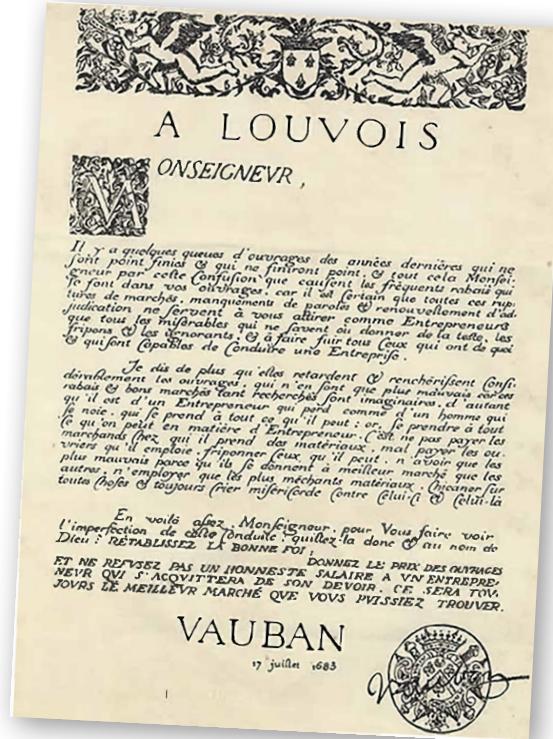
Belle-Isle en Mer, le 17 juillet 1683.

Le Maréchal de Vauban

«Monseigneur, il y a quelques queues d'ouvrage des années dernières qui ne sont point finies et qui ne finiront point, et tout cela, Monseigneur, par la confusion que causent les fréquents rabais qui se font dans vos ouvrages, car il est certain que toutes ces ruptures de marché, manquements de parole et renouvellement d'adjudications ne servent qu'à vous attirer comme Entrepreneurs tous les misérables qui ne savent où donner de la tête, les fripons et les ignorants, et à faire fuir tous ceux qui ont de quoi et qui sont capables de conduire une Entreprise.

Je dis de plus, qu'elles retardent et renchérissent considérablement les ouvrages qui n'en sont que plus mauvais, car ces Rabais et Bons Marchés tant recherchés sont imaginaires, d'autant qu'il est d'un Entrepreneur qui perd comme d'un homme qui se noie, qui se prend à tout ce qu'il peut : or, se prendre à tout ce qu'on peut en matière d'Entrepreneur, c'est ne pas payer ses marchands chez qui il prend les matériaux, mal payer les ouvriers qu'il emploie, friponner ceux qu'il peut, n'avoir que les plus mauvais parce qu'ils se donnent à meilleur marché que les autres, n'employer que les plus méchants matériaux, chicaner sur toutes choses et toujours crier miséricorde contre celui-ci et celui-là...

En voilà assez, Monseigneur, pour vous faire voir l'imperfection de cette conduite : quittez-la donc et au nom de Dieu, rétablissez la bonne foi, donnez le prix des ouvrages et ne refusez pas un honnête salaire à un entrepreneur qui s'acquittera de son devoir, ce sera toujours le meilleur marché que vous puissiez trouver.» ■



Second œuvre romand

# Augmentation des salaires et naissance de l'UAP-SOR

**38 associations patronales du second œuvre de Suisse romande ont franchi une étape décisive en ce mois de novembre avec la création officielle de l'Union des associations patronales du second œuvre romand (UAP-SOR).**

Yasmine Pupet  
UAP-SOR

Cette nouvelle structure représente désormais la voix unifiée du secteur au niveau romand, avec les organisations professionnelles de six cantons et quatre faîtières régionales, soit plus de **6500 employeurs et près de 30 000 collaborateurs**, la nouvelle organisation est l'une des plus importantes du pays. L'UAP-SOR et ses associations membres signent une Convention collective de travail romande valable jusqu'au 31 décembre 2027. Les salaires réels 2025 de tous les travailleurs des différentes professions sont augmentés de Fr. 0,30/h soit de **Fr. 53.30 par mois** dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui porte **le salaire minima d'un travailleur qualifié à Fr. 31.– de l'heure ou Fr. 5508.70 par mois**.

La constitution de cette union, qui signe l'une des plus importantes CCT de Suisse, marque une avancée majeure pour le second œuvre romand, un pilier essentiel de l'économie régionale.

«La création de l'UAP-SOR est un signal fort: celui d'une volonté commune de défendre nos métiers, de renforcer notre coordination et de faire entendre la voix du terrain», souligne **Serge Hiltbold**, président de la Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM) et nouvellement élu **président de l'UAP-SOR**.

L'UAP-SOR a pour mission de favoriser les échanges entre les associations cantonales, de coordonner les négociations salariales et de promouvoir des conditions-cadres équitables pour les entreprises du second œuvre. Elle constituera également un interlocuteur unique pour les partenaires sociaux, facilitant ainsi le dialogue et la représentation du secteur au niveau romand.

**«La création de l'UAP-SOR est un signal fort: celui d'une volonté commune de défendre nos métiers, de renforcer notre coordination et de faire entendre la voix du terrain».** *Serge Hiltbold, président FRECEM et UAP-SOR*

«C'est une étape structurante pour le futur du second œuvre en Suisse romande. En unissant nos forces, nous gagnons en cohérence, en visibilité et en efficacité», ajoute **Marcel Delasoie**, directeur de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) et **secrétaire de la nouvelle association.** ■



Lamitherm a 50 ans

# Une histoire à **SUCCÈS** qui a de l'avenir

**Depuis plus de 70 ans, l'isolation de façades influence la construction à haute efficacité énergétique, et KABE Peintures participe activement à cette histoire. Cette année, le système d'isolation éprouvé Lamitherm fête son 50<sup>e</sup> anniversaire.**

## KABE Peintures

Tout a commencé en 1952 avec l'introduction des panneaux de polystyrène expansé (EPS), qui ont évolué au fil des générations pour devenir un élément central de l'enveloppe des bâtiments modernes: l'isolation de façades.

L'isolation thermique extérieure crépie (ITEC) fait son apparition en Suisse au début des années 1960, établissant de nouvelles normes en matière de technique, d'efficacité énergétique et de conception. A cette époque, les maisons d'habitation sont, pour la première fois, équipées d'un système d'isolation thermique collée, armée et enduite. Un principe qui a fait ses preuves jusqu'à aujourd'hui. L'isolation extérieure gagne en importance, notamment à la suite de la crise pétrolière de 1973. En 1975, avec le système Lamitherm, Wancor SA pose les bases d'un système d'isolation de façades devenu l'un des leaders sur le marché.



L'équipe Lamitherm dans les années 1980, devant le bureau d'accueil de Wancor SA à Regensdorf (ZH).

## Développement systématique

En reprenant les marques Lamitherm et Wancortherm en 2003, Karl Bubenhofer SA a intégré l'isolation de façades à son portefeuille en tant que branche autonome, établissant ainsi un nouveau pilier de son expertise dans le domaine de l'enveloppe des bâtiments.

**KABE Peintures développe en continu des solutions d'avenir pour répondre aux défis actuels du secteur, tels que la complexité croissante des raccords d'isolation, le renforcement des exigences en matière de protection incendie, ou encore les enjeux écologiques.**

L'innovation technique, la formation pratique et l'assurance qualité rigoureuse n'ont pas seulement été reprises, mais ont aussi été développées de manière ciblée. Le système lui-même a constamment été amélioré, notamment grâce à plusieurs générations de mortiers modernes, à l'optimisation des matériaux isolants, ainsi qu'à des solutions détaillées aujourd'hui reconnues comme des standards dans le secteur.

## Réponses aux nouvelles exigences

KABE Peintures développe en continu des solutions d'avenir pour répondre aux défis actuels du secteur, tels que la complexité croissante des raccords d'isolation, le renforcement des exigences en matière de protection incendie, ou encore les enjeux écologiques. Cela inclut notamment l'utilisation de matériaux isolants sans HBCD, le développement du mortier de soubassement innovant LAWASTAR Hydrostop, ainsi que l'intégration de matériaux de surface, comme des revêtements durs ou des teintes foncées.

En introduisant des valeurs limites TSR combinées à de nouveaux pigments NIRtherm pour les teintes foncées, KABE Peintures a établi de nouveaux standards en matière de conception, marquant ainsi une nouvelle étape importante dans l'histoire des 50 ans de succès de Lamitherm. ■

# Une ECOLE SUPÉRIEURE pour les plâtriers et peintres romands à Bex

Lors de l'assemblée des délégués extraordinaire du 8 octobre dernier, les délégués de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) ont décidé à une forte majorité, de construire une Ecole supérieure (ES) qui formera la future élite pour l'obtention d'un brevet fédéral et une maîtrise fédérale ou Bachelors et Masters professionnels, de peintre et plâtrier. Les premiers cours sont programmés pour l'automne 2027.

Marcel Delasoie  
Directeur FREPP

Devant l'attrait que suscite la formation supérieure dans les professions de peintres et plâtriers et face à la nécessité de maîtriser les nouvelles technologies d'application et les nouveaux matériaux disponibles sur le marché, les délégués de la FREPP parient sur l'avenir en décidant la construction d'une École supérieure. Celle-ci sera en priorité dédiée aux cours pour l'obtention du certificat de chef de chantier, du brevet de contremaître et du diplôme de maîtrise, ou Bachelor et Master professionnels, dans ces deux professions. Mais elle permettra également d'organiser régulièrement des cours de formation continue, des présentations de nouveaux produits et matériaux, de nouvelles collections de papiers peints. Toute une palette de cours utiles aux entreprises de plâtrerie-peinture sera proposée.

On reviendra bien entendu sur ce sujet au fur et à mesure de l'avancement de ce projet, mais voici déjà en avant-goût quelques photos 3D du projet. ■



200 francs, ça suffit et surtout...

# SUPPRESSION de la redevance pour les entreprises

**Dans le cadre de cette initiative qui sera soumise au peuple suisse le 8 mars prochain, il est indispensable de rappeler à quel point la redevance médias imposée aux entreprises demeure une charge profondément inique.**

Marcel Delasoie  
Directeur FREPP

Alors que la plupart des régimes de taxation modernes s'efforcent de tenir compte de l'activité réelle, de la capacité contributive ou de l'utilisation effective d'un service, la contribution prélevée au profit de la SSR échappe à toute logique équitable. Pour de nombreuses entreprises, elle représente un impôt déguisé, sans rapport ni avec leur taille, ni avec leur secteur d'activité, ni avec leur consommation réelle de services audiovisuels.

## Contrainte

Cette situation est d'autant plus problématique que les entreprises sont, dans leur immense majorité, des entités orientées vers la production, le service, l'innovation ou l'artisanat — et non des consommatrices de contenus télévisuels ou radiophoniques. Elles se voient néanmoins contraintes de financer un dispositif auquel elles ne recourent pratiquement pas. Il s'agit là d'un décalage manifeste entre l'usage et la charge imposée.

Au-delà du principe, c'est l'équité fiscale elle-même qui se trouve affaiblie. La redevance appliquée aux entreprises est l'un des très rares prélèvements qui ne repose ni sur l'utilisation d'une prestation, ni sur un lien direct avec l'activité économique, ni sur un choix libre. Elle frappe indistinctement la petite structure familiale comme l'entreprise fortement capitalisée, sans nuance ni proportion. En ce sens, elle représente le dernier impôt du paysage fiscal suisse qui persiste à ignorer les réalités économiques contemporaines.

**Cette contribution obligatoire apparaît comme un poids supplémentaire inutile et difficilement justifiable.**

Pour beaucoup d'entreprises déjà confrontées à la hausse des charges, aux exigences réglementaires croissantes et à des marchés toujours plus compétitifs, cette contribution obligatoire apparaît comme un poids supplémentaire inutile et difficilement justifiable. Réformer ce système, ou à tout le moins en repenser les fondements, est devenu non seulement souhaitable, mais indispensable si l'on veut préserver un cadre économique pragmatique et respectueux de la justice fiscale.

Afin que nos entreprises soit enfin et définitivement exonérées de cet impôt et que celui-ci soit ramené à un niveau raisonnable pour les ménages privés, nous vous invitons à soutenir cette initiative lors de la votation du 8 mars prochain. ■



## UPS - Bilatérales III

# Un ACCORD largement favorable aux entreprises

Lancée en juin dernier, la procédure de consultation sur les Bilatérales III vient de se terminer. Les 894 pages du rapport explicatif relatif à ce paquet d'accords ont été passées au crible par l'Union patronale suisse (UPS). Le constat est sans appel : les Bilatérales III servent les intérêts de nos entreprises.



Marco Taddei  
Union patronale suisse

Les employeurs apportent ainsi leur plein soutien au compromis conclu en décembre 2024 entre la Suisse et l'Union européenne (UE) qui ambitionne de stabiliser et de développer la voie bilatérale. Une voie royale en termes de croissance et d'emploi depuis 2002 et qui facilite l'accès non discriminatoire au marché unique de 450 millions de consommateurs. L'adoption des Bilatérales III apportera clarté, prévisibilité et sécurité juridique dans les relations avec l'UE, notre principal marché d'exportation.

Depuis 2002, l'ouverture de notre marché du travail à l'UE a créé des milliers d'emplois supplémentaires, apporté expertise et savoir-faire aux entreprises et contribué de manière significative au niveau de prospérité actuel. Les Bilatérales III mettent à jour et consolident les règles de la libre circulation des personnes.

En l'absence de relations stables avec l'UE, le recrutement de personnel qualifié serait mis à rude épreuve. Or, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, renoncer à la libre circulation des personnes avec l'UE reviendrait à se tirer une balle dans le pied, car les besoins croissants des entreprises en personnel ne peuvent être uniquement couverts par du personnel autochtone. La perle rare se trouve souvent à l'étranger.

### Protection des salaires et mesures complémentaires

Les assurances sociales ont également bénéficié de cette dynamique vertueuse. Selon les calculs de l'Office fédéral des assurances sociales, les ressortissants des «Vingt-Sept» représentent environ 27 % de la masse salariale soumise à cotisation AVS, mais ne perçoivent qu'environ 15 pour cent des prestations. Cet apport est précieux dans un contexte de vieillissement démographique.

En matière de protection des salaires, les employeurs adhèrent au plan de protection à trois niveaux (principes, exceptions, clause de non-régression) négocié avec l'UE, qui repose sur le principe du «salaire égal pour un travail égal au même endroit». Ils apportent également leur soutien à treize des quatorze mesures de politique intérieure proposées par le Conseil fédéral qui complètent ce dispositif et permettent de lutter contre la sous-enchère salariale sans restreindre la flexibilité de notre marché du travail.

**Au cœur géographique de l'Europe, la Suisse ne peut se permettre de jeter par-dessus bord la voie bilatérale, modèle de réussite depuis 2002.**

Le patronat rejette en revanche la mesure 14 proposée par le Conseil fédéral, qui préconise de mieux protéger les représentants élus des salariés contre le licenciement. A l'évidence, cette mesure est un corps étranger dans le dispositif de protection des salaires des travailleurs détachés. Ce serait ouvrir une boîte de Pandore: le risque existe de créer un précédent susceptible de favoriser l'extension générale de la protection contre le licenciement.

Dans le contexte incertain actuel, des relations stables avec l'UE sont plus indispensables que jamais. Au cœur géographique de l'Europe, la Suisse ne peut se permettre de jeter par-dessus bord la voie bilatérale, modèle de réussite depuis 2002. Le refus des Bilatérales III plongerait l'économie suisse dans les eaux troubles de l'incertitude, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses sur nos relations avec notre plus important partenaire commercial. ■

# PARTENA

*pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.*

## Magnum-Partenaires



**AKZO NOBEL COATINGS AG**  
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station  
[www.sikkens-center.ch](http://www.sikkens-center.ch)



**KNUCHEL FARBEN SA**  
Steinackerweg 13, 4537 Wiedlisbach  
[www.colorama.swiss](http://www.colorama.swiss)



**BOSSHARD-FARBEN AG**  
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang  
[www.bosshard-farben.ch](http://www.bosshard-farben.ch)



**RUPF & CO. AG**  
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg  
[www.ruco.ch](http://www.ruco.ch)



**CAPAROL FARBEN AG**  
Gewerbestrasse 5, 8606 Nänikon  
[www.caparol.ch](http://www.caparol.ch)



**SAINT-GOBAIN WEBER AG**  
Täfernstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil  
[www.ch.weber](http://www.ch.weber)



**SOCOL SA**  
Rue du Lac 24, 1020 Renens  
[www.socol.ch](http://www.socol.ch)



**STO AG**  
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt  
[www.stoag.ch](http://www.stoag.ch)



**KARL BUBENHOFER SA**  
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau  
[www.kabe-peintures.ch](http://www.kabe-peintures.ch)



**KNAUF SA**  
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL  
[www.knauf.ch](http://www.knauf.ch)



**fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture**  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

## LES VRAIS PROS!

*... mettent en œuvre des matériaux de qualité.*

# IRES

## Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG  
[www.hola.ch](http://www.hola.ch)

**DOLD**  
vernis et peintures  
DOLD AG  
[www.dold.ch](http://www.dold.ch)



Votre travail le mérite.  
PEKA Pinsel&Fabrik AG  
[www.peka.ch](http://www.peka.ch) / [www.pekashop.ch](http://www.pekashop.ch)



VERNIS CLAESSENS SA  
[www.claessens.ch](http://www.claessens.ch)

**Dosteba**  
DOSTEBA AG  
[www.dosteba.ch](http://www.dosteba.ch)

**PROtablettes**  
PROTABLETTES SA  
[www.protablettes.ch](http://www.protablettes.ch)

## Basic-Partenaires

PERMAPACK AG  
[www.permapack.ch](http://www.permapack.ch)

FESTOOL SCHWEIZ AG  
[www.festool.ch](http://www.festool.ch)

GREUTOL SA  
[www.greutol.ch](http://www.greutol.ch)

TOUPRET SUISSE SA  
[www.toupret.ch](http://www.toupret.ch)

STORCH (SCHWEIZ) AG  
[www.storch.ch](http://www.storch.ch)

LANIT SA  
[www.lanit.ch](http://www.lanit.ch)



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

[www.groupe-de-sponsors.ch](http://www.groupe-de-sponsors.ch)

Extension des locaux de Debiopharm à Martigny

# La construction légère en métal, moteur d'innovation et de VALEUR ajoutée



Un projet d'envergure pour accompagner la croissance | Debiopharm, entreprise suisse de renommée internationale, s'est engagée dans une nouvelle phase d'expansion sur son site de Martigny. Face à l'augmentation de ses activités dans la recherche et le développement de médicaments contre le cancer et les maladies infectieuses, la société a dû repenser l'organisation de ses espaces de travail. L'objectif était de créer rapidement des locaux supplémentaires pour la recherche biologique, le développement de produits, les affaires réglementaires et l'assurance qualité, tout en maintenant la continuité des opérations sur le site.

Pierre-Joseph Filippini  
Commission Plâtre

## Les défis d'une transformation rapide et technique

Le projet présentait plusieurs défis majeurs. D'une part, le calendrier était extrêmement serré: la décision d'agrandissement a été prise en décembre 2023, avec une livraison attendue pour mai 2024. D'autre part, il fallait composer avec des contraintes techniques importantes, telles que la nécessité de conserver l'accessibilité aux installations de ventilation existantes, d'intégrer de nouvelles conduites techniques dans les plafonds, et de garantir la praticabilité de ces derniers pour les interventions de maintenance.

En outre, le respect des normes en matière de protection incendie et d'isolation acoustique était impératif, compte tenu de la nature confidentielle et sensible des activités menées dans ces locaux.

## Le choix d'un système de construction légère en métal

Après une analyse comparative des différentes solutions constructives disponibles sur le marché, le choix s'est porté sur un système de construction légère en métal. Ce procédé, basé sur des ossatures métalliques en acier léger et des parements haute performance, s'est révélé particulièrement adapté aux exigences du projet.

Les avantages de ce système sont multiples:

- **Rapidité de mise en œuvre:** la préfabrication des éléments et la modularité du système ont permis de respecter le planning serré, tout en limitant les nuisances sur le site en exploitation.
- **Flexibilité et évolutivité:** la structure métallique permet de créer des espaces modulables, facilement adaptables à l'évolution des besoins de l'entreprise.
- **Performance technique:** le système assure une excellente isolation acoustique, une résistance au feu conforme aux normes en vigueur, et une intégration aisée des réseaux techniques.





■ **Logistique facilitée**: la légèreté des composants a permis un acheminement efficace, même dans des conditions d'accès restreintes, comme le passage par les fenêtres.

#### Un impact positif sur le métier de plâtrier-peintre

L'adoption de systèmes complets de construction légère en métal transforme en profondeur le métier de plâtrier-peintre. Traditionnellement centrées sur la pose de cloisons et de plafonds en plaques de plâtre, les entreprises du secteur voient aujourd'hui leur périmètre d'intervention s'élargir considérablement.

du métier s'accompagne d'une montée en compétence des équipes, qui deviennent capables de piloter des projets globaux, de la conception à la réalisation.

Pour les entreprises de plâtrerie-peinture, cela représente une formidable opportunité de diversification et de création de valeur ajoutée. En proposant des solutions complètes, elles deviennent des partenaires stratégiques des maîtres d'ouvrage et des architectes, capables d'apporter des réponses sur mesure aux besoins spécifiques des clients. Cette approche globale favorise également la fidélisation des clients et l'accès à des marchés plus exigeants et rémunérateurs.

**Pour les entreprises de plâtrerie-peinture, ces solutions représentent un levier de transformation et de croissance, en leur permettant de se positionner comme des acteurs incontournables de la construction moderne et de la création de valeur ajoutée pour tous les intervenants du projet.**

La mise en œuvre de ces solutions requiert en effet des compétences techniques accrues: montage d'ossatures métalliques, gestion de l'acoustique et de la résistance au feu, intégration des réseaux, coordination avec les autres corps de métier, et respect de cahiers des charges complexes. Cette évolution





### Un cercle vertueux pour tous les acteurs du projet

L'intégration de systèmes de construction légère en métal génère des bénéfices pour l'ensemble des parties prenantes :

- **Pour le maître d'ouvrage** : gain de temps, maîtrise des coûts, qualité d'exécution, évolutivité des espaces.
- **Pour les entreprises de plâtrerie-peinture** : élargissement du champ d'activité, valorisation du savoir-faire, accès à des projets à forte valeur ajoutée.
- **Pour les utilisateurs finaux** : confort acoustique, sécurité, flexibilité des aménagements, facilité de maintenance.

### Spécifications techniques du projet

**Surface utile créée**: 1300 m<sup>2</sup>

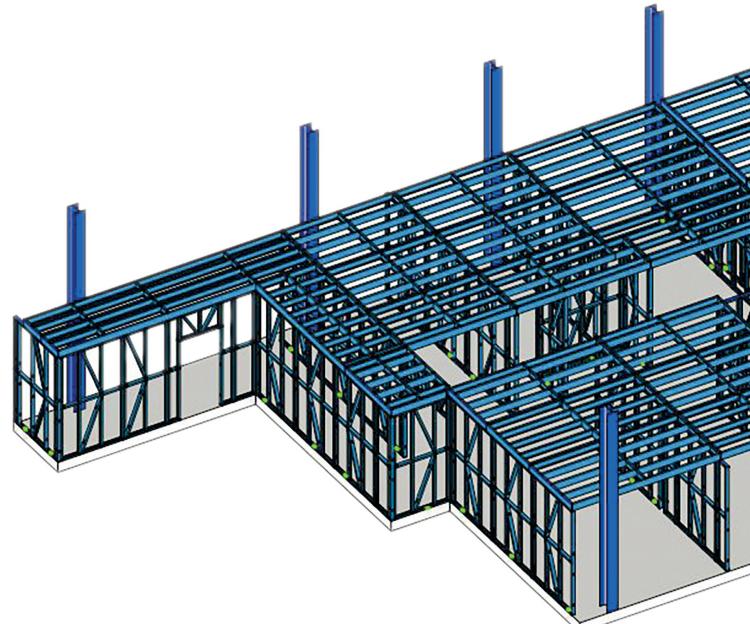
**Volume total du bâtiment**: 4000 m<sup>3</sup>

#### Systèmes utilisés

- Ossatures métalliques en acier léger
- Panneaux de parement haute performance (épaisseur 12,5 mm)
- Profils métalliques divers (environ 3000 mètres linéaires)
- Isolation en laine minérale (1500 m<sup>2</sup>)

#### Constructions réalisées

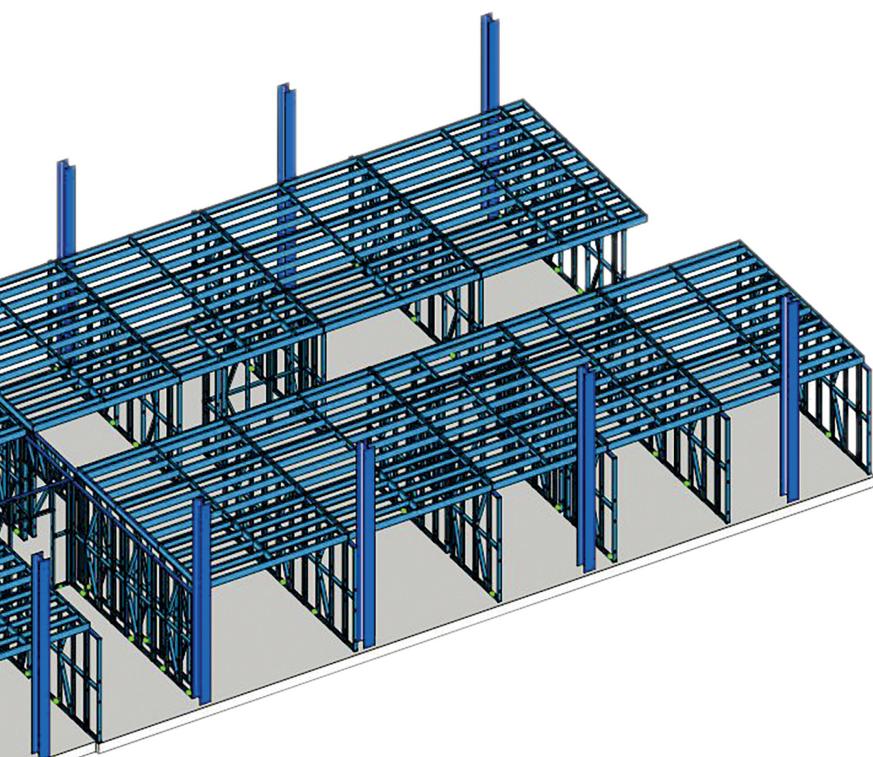
- Murs: double parement renforcé sur ossature métallique
- Plafonds: structure mixte avec panneaux haute densité, panneaux OSB et double parement en plaques de plâtre





## Conclusion

L'extension du site Debiopharm à Martigny illustre parfaitement la capacité des systèmes de construction légère en métal à répondre aux enjeux contemporains de rapidité, de performance et de flexibilité dans le secteur industriel et tertiaire. Pour les entreprises de plâtrerie-peinture, ces solutions représentent un levier de transformation et de croissance, en leur permettant de se positionner comme des acteurs incontournables de la construction moderne et de la création de valeur ajoutée pour tous les intervenants du projet. ■



## *Le plâtre : Expressions populaires*

### **Montmartre et son plâtre**

Au 17<sup>e</sup> siècle, la butte Montmartre regorgeait de gypse. On en tirait du plâtre, si abondant qu'on disait que Paris avait des os en plâtre ! Les façades, les plafonds, tout en était couvert. Un jour, un voyageur étonné demanda pourquoi la colline était si blanche : « C'est simple, répondit un habitant, ici même les vaches éternuent en poudre ! »

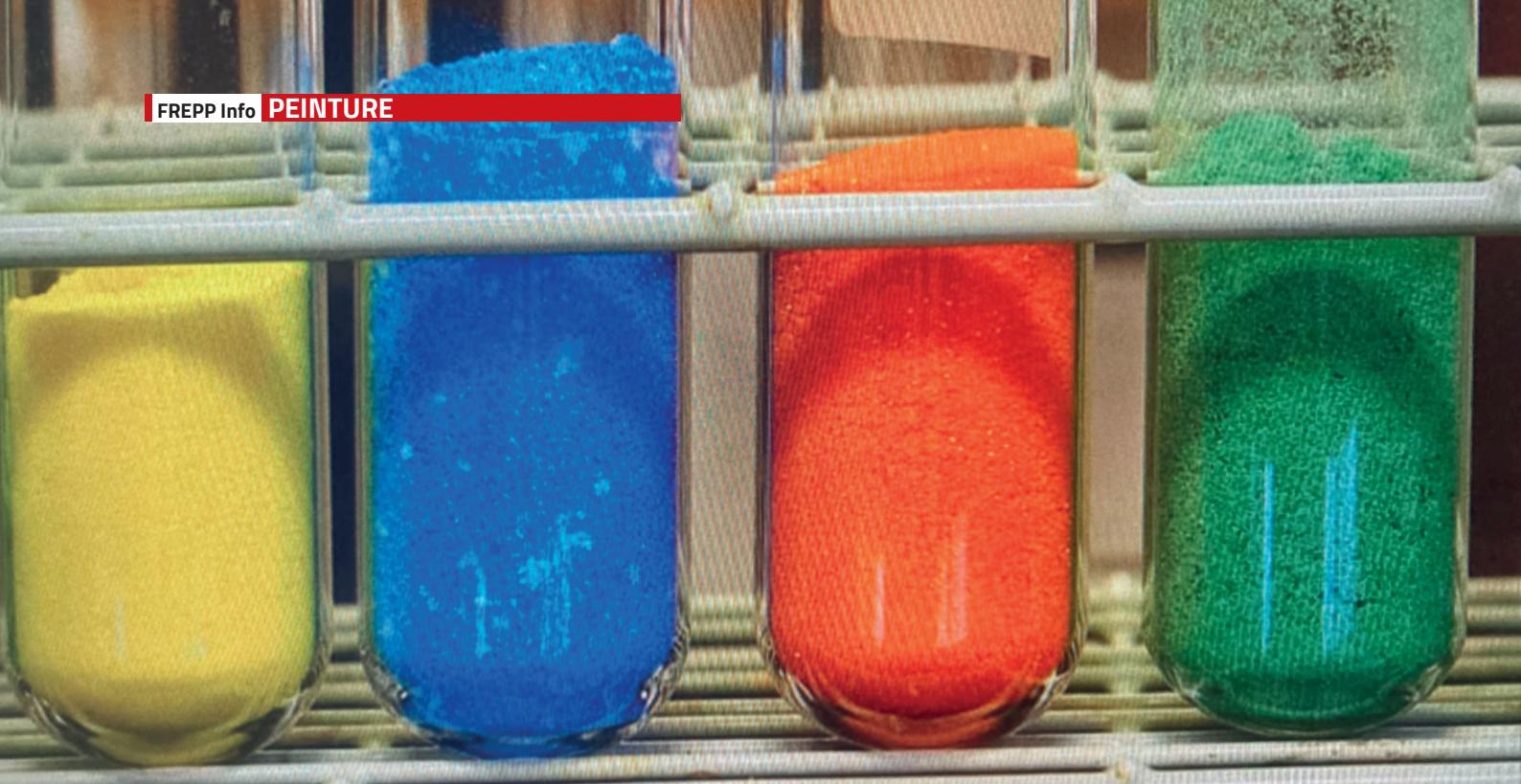
### **Le plâtre pompéien**

Les Romains adoraient le plâtre : ils l'utilisaient pour décorer leurs villas, fixer leurs fresques et même imiter le marbre. Lorsqu'un visiteur trouva les murs si beaux à Pompéi, il demanda au propriétaire le nom de l'artiste. « L'artiste ? répondit-il en riant, c'est surtout le plâtre : lui ne se fatigue jamais ! » Comme quoi, déjà à l'époque, c'était le vrai héros discret du chantier.

### **Le plâtre coupe-feu**

Au Moyen Age, dans Paris, on craignait les incendies. Les maisons étaient recouvertes de plâtre pour les protéger des flammes. Mais un soir, un voisin voyant les murs blanchis s'exclama : « Au moins, si tout brûle, on pourra dîner dans la lumière ! » Heureusement, grâce au plâtre, beaucoup de quartiers ont échappé à la catastrophe... et sont restés bien plus jolis qu'en simple bois noirci.

*Mario Manzini (sources : internet)*



## Fabrication

# Produire de la peinture, un vrai DÉFI !

**Qu'il s'agisse de protection, de décoration ou de signalisation, la peinture nous accompagne tous dans notre quotidien. Le processus de fabrication pour certains produits remonte à des décennies. Depuis, les formules ont beaucoup évolué afin de répondre aux exigences croissantes des supports et des acteurs de notre profession.**

---

Pierre-Yves Correvon  
Techno GR

### **Connaissances de base: les peintures et leurs composites**

En principe, les peintures sont uniquement composées d'eau, de liants, de charges et de pigments. Le liant et les substances complémentaires, également appelées additifs, font la différence. Le liant constitue à la fois le pilier et le principal composant de la peinture. Il détermine l'adhérence, la résistance à l'abrasion, la dureté ou la souplesse. Les additifs permettent de peaufiner les produits. Ils agissent comme des agents d'étalement, des agents mouillants et dispersants, des antimousses, des stabilisateurs et conditionnent la viscosité, l'hydrophobisation, la stabilité au stockage, la mise en œuvre ou la capacité de rétention d'eau. Les pigments et les charges contribuent à l'impression visuelle et au bon pouvoir couvrant d'une peinture. La composition d'une peinture dépend en définitive de son usage. Il est également possible de réaliser des formules en phase solvant, mais celles-ci se font de plus en plus rares.



## Faire le bon choix

Il existe une multitude de supports susceptibles d'être recouverts d'une variété encore plus importante de peintures. Le choix de la peinture à appliquer dépend en fin de compte de la nature du projet et des attentes qui y sont liées. La quantité de production varie en fonction du nombre moyen d'unités vendues sur une période donnée. Il est important que les peintures soient acheminées dans les entreprises dans un délai court pour que majoritairement celles-ci soient fraîches.

## Production journalière moyenne

Dans les usines de peinture en Suisse, le nombre de lots pouvant être produits en une journée dépend de la quantité de production et du type de peinture. En moyenne, il est produit environ 20 à 30 lots par jour. Dans le but d'augmenter la productivité et de livrer rapidement les clients, les meilleures ventes sont produites dans des lignes de production entièrement automatisées.

**La quantité de production varie en fonction du nombre moyen d'unités vendues sur une période donnée. Il est important que les peintures soient acheminées dans les entreprises dans un délai court pour que majoritairement celles-ci soient fraîches.**

## Processus de stockage automatisé

Le processus de traitement des commandes permet d'enregistrer la commande de peinture et d'effectuer la livraison. Dès l'atteinte du stock minimum, le système déclenche automatiquement une nouvelle production de peinture, ce qui augmente à nouveau le stock. ...



...

## Le métier de «préparateur»

La production de peintures nécessite la formation de personnes habiles au maniement des machines de production – de préférence issues du secteur de la peinture. Malheureusement, le métier de «préparateur de peinture et de vernis n'existe pas, c'est pourquoi la formation se fait au sein des entreprises fabricantes de peinture. Les collaborateurs passent par les étapes d'une production de peinture et travaillent pendant une période prolongée en compagnie d'un ou de plusieurs spécialistes. Il leur faut des années pour connaître toute la diversité des matières premières et leurs particularités.

Il est facile de produire un bidon de peinture, mais pas quelques tonnes. Chaque peinture fait l'objet d'une recette spécifique, développée au terme d'un long processus, et dont la technique de fabrication est exactement adaptée à la taille de la production. Les grandes quantités de matières premières nécessaires doivent arriver rapidement dans la cuve de mélange, le dissolvEUR. Elles y sont mélangées automatiquement, comme dans un robot de cuisine surdimensionné. L'ordre de mélange est décisif. Toutes les matières premières ne peuvent pas être ajoutées en même temps. Pendant le processus de mélange dans le dissolvEUR, il faut déjà peser et préparer les matières premières pour la prochaine production. Après celle-ci, la peinture est soumise à plusieurs contrôles de qualité avant d'être validée, conditionnée en bidon et livrée. En règle générale, il faut compter deux jours. Et quand le temps presse, un seul jour suffit.

## Une grande variété de coloris, mais pas illimitée

Il est impossible de produire toutes les couleurs dans n'importe quelle teinte. En effet, les fabricants sont confrontés à des limites naturelles et techniques. Seuls les pigments de couleur inorganiques sont durablement résistants aux UV et aux alcalis. Lorsque l'on souhaite utiliser des couleurs très foncées, il peut arriver que la peinture s'échauffe trop au soleil et se détériore ou altère le support. Une isolation en polystyrène peut fondre, le bois peut se dessécher et se fissurer. Les surpigmentations, par exemple dans les peintures à la chaux, entraînent un farinage et sont donc à proscrire. Il faut aussi savoir que le spectre des couleurs des colorants inorganiques est limité.

## Les exigences relatives au développement des formules

- Les produits sont de haute qualité, durables et dans la mesure du possible sans solvants.
- Ils présentent un pouvoir couvrant élevé à l'état humide et à l'état sec, ainsi qu'une faible consommation.
- Leur utilisation est quasiment universelle, et ce, sur de nombreux supports.
- Un développement des formules durables avec une empreinte carbone minimale.
- L'utilisation de matières premières renouvelables.
- Respecter scrupuleusement les critères de l'étiquette environnementale et les exigences légales, toujours plus strictes, concernant l'utilisation des biocides.





## Ce qui fait toute la différence

Pour ce qui est des matières premières, ce sont les liants, les pigments et les additifs qui font la qualité. Et au niveau de machines, c'est l'énergie apportée pour décomposer les agglomérats de charges et de pigments.

Les matières premières de qualité sont chères et ne sont pas utilisées pour réaliser des formules bon marché. Elles font pourtant toute la différence, et les professionnels la reconnaissent immédiatement.

**Les peintures produites par lots permettent d'utiliser des matières premières plus spécifiques et de meilleure qualité. Qui plus est, le processus de production est adapté aux matières premières. En principe, les produits de qualité ne sont pas soumis à la même concurrence que les peintures pour magasins de bricolage.**

## La qualité commence par les matières premières

L'utilisation de matières premières de haute qualité permet de prolonger le temps d'ouverture. Les propriétés de mise en œuvre et la viscosité sont optimisées et le pouvoir couvrant est établi, ce qui se traduit notamment par une nette réduction des

éclaboussures ou projections. Les peintures produites par lots permettent d'utiliser des matières premières plus spécifiques et de meilleure qualité. Qui plus est, le processus de production est adapté aux matières premières. En principe, les produits de qualité ne sont pas soumis à la même concurrence que les peintures pour magasins de bricolage.

## Seule la bonne application ne peut être garantie

Au final, les fabricants ne peuvent pas garantir l'application correcte du revêtement, telle qu'elle est décrite dans les fiches techniques. Cette responsabilité incombe au transformateur, l'applicateur. Les écarts habituels par rapport à la documentation technique concernent notamment une dilution excessive avec de l'eau, l'application sur des supports non adhérents (par exemple qui farinent) ou le fait de ne pas atteindre la température minimale de 5 °C de l'air et du support. Cela peut avoir des conséquences fatales.

## Savoir ce qui se cache derrière le produit

Ceux qui veulent connaître les substances contenues dans les peintures murales, les vernis ou les mastics trouveront les réponses à leurs questions en consultant l'étiquette environnementale et les déclarations de produits de l'USVP. ■

Sources: Bosshard-Farben AG

Photos: Pierre-Yves Correvon & Bosshard-Farben AG

## Problèmes courants dans la peinture (partie 1)

# La LISTE est longue

**Les jours se suivent, parfois des semaines où le peintre est en permanence confronté à des situations compliquées. Les supports tels que le bois, le plâtre et le béton pour les plus courants, mais aussi les effets secondaires, tels que l'humidité, le salpêtre, la corrosion, la laitance et la porosité, pour n'en citer que quelques-uns.**

Pierre-Yves Correvon  
Techno GR

Il n'est pas difficile d'affirmer que la réussite de travaux de peinture dépend de beaucoup de facteurs différents et qu'un des supports qui pose le plus de problèmes aux professionnels de la peinture, c'est le bois. La diversité des essences allant

de l'épicéa au chêne, du pin au bois lamellé-collé, sans oublier tous les panneaux de bois de particules, comme le MDF ou les panneaux 3-plis font que cela relève parfois du casse-tête dans le choix adapté de la peinture, comme le respect des taux d'humidité ou bien encore le respect des temps de séchage.

### LE BOIS, QUELQUES CAS CONCRETS

#### Le grisaillement

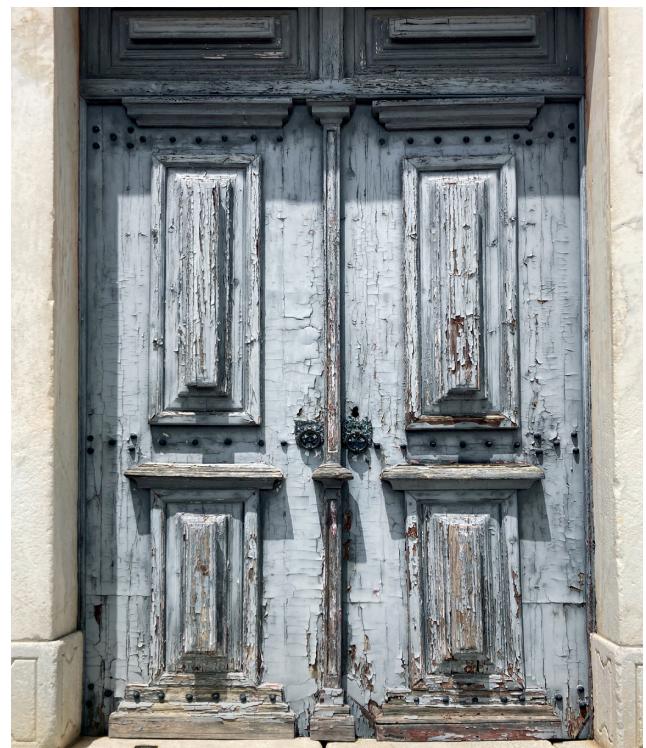
Rayons UV: c'est la conséquence de son exposition aux éléments extérieurs, principalement les rayons UV, l'humidité et les intempéries. Les UV dégradent la lignine, le composant qui donne sa couleur au bois, provoquant une décoloration progressive en une teinte grise ou argentée.

L'humidité et les intempéries: l'humidité pénètre les fibres du bois, et l'alternance d'humidité et de séchage le fait gonfler et se rétracter, ce qui accélère la dégradation de surface.

Champignons et moisissures: l'humidité favorise le développement de champignons microscopiques qui se nourrissent de



Le bois, à l'intérieur comme à l'extérieur, reste un des supports des plus difficiles à traiter pour le peintre.





Les parties basses sont plus sensibles au grisaillement comme les façades sans protection constructive.



la surface du bois et contribuent à sa décoloration.

Autres facteurs: des polluants atmosphériques, comme la poussière ou les fumées peuvent également s'accumuler sur la surface et accentuer le ternissement.

Comment y remédier?

Traitements des parties grisaillées ou grisées

1. Protéger les parties et les surfaces sensibles aux éclaboussures d'acide. Éviter le contact avec le métal
2. Humecter ou prélaver les supports pour ouvrir les pores du bois afin de faciliter la pénétration des produits
3. Appliquer le produit (acide oxalique ou produits de marques prêts à l'emploi) Consommation : env.150-200g/m<sup>2</sup>
4. Laisser agir au minimum 30 minutes
5. Frotter avec une brosse nylon ou des chiffons abrasifs (scotch brite)
6. Rincer à l'eau claire au minimum 2 fois
7. Renouveler l'opération si nécessaire

Ce traitement sera complété dès le lendemain au minimum, par un ponçage ou un brossage qui peut être mécanique ou manuel.

### Le farinage, la fissuration

Le farinage de la peinture est la formation d'une fine couche de poudre blanche et crayeuse à la surface du film de peinture, causée par sa dégradation progressive sous l'effet du soleil, de l'air et de l'eau. Ce phénomène est un signe d'usure qui, bien que léger, peut affaiblir la protection de la peinture.

C'est l'action des éléments extérieurs: la lumière du soleil (UV), l'oxygène de l'air et l'eau (pluie) agissent de concert pour dégrader le liant de la peinture. Ce sont les rayons UV qui décomposent le liant qui maintient les pigments ensemble. L'oxygène accélère ce processus par oxydation. Un certain degré de farinage est normal et témoigne de l'usure du revêtement au fil du temps qui perd ses propriétés mécaniques et chimiques.

Pour y remédier, le lessivage avec une solution ammoniacale et un rinçage à l'eau claire reste la seule opération nécessaire avant les préparations usuelles et une nouvelle mise en peinture.

La fissuration de la peinture sur du bois est parfois due à une mauvaise qualité du bois fourni, mais surtout à une mauvaise préparation du support, des conditions d'application inadaptées, ou à l'humidité.

...





*Un bois de mauvaise qualité, une préparation inadaptée et l'humidité entraînent de la fissuration importante.*

...

Les bois d'aujourd'hui ne sont pas toujours de bonne qualité, car ils sont peut-être l'une des premières sources d'économie lors de sa fourniture. Il faut reconnaître ensuite, qu'ils soient trop souvent posés, à l'extérieur surtout, sans une imprégnation ou une impression qui leur donnera la base de la protection contre l'humidité, les champignons, les insectes et contre les taches si le bois doit rester naturel. Il fut un temps, où aucun élément de construction en bois ne sortait d'un atelier de charpente ou de menuiserie, sans cette couche préalable - la plus importante, à mon avis - parfois seulement hydrofuge qui assurait une protection contre l'humidité, les poussières ou l'enrassement sur le chantier. Ce temps-là, il n'est malheureusement plus tellement respecté. La faute à qui: à une mauvaise planification du chantier (architectes, conducteurs de travaux, etc.), à un manque de dialogue entre les différents acteurs de la construction (bois et peinture) et au rythme effréné qu'imposent les propriétaires au travers des entreprises générales qu'elles mandatent.

**Les bois d'aujourd'hui ne sont pas toujours de bonne qualité, car ils sont peut-être l'une des premières sources d'économie lors de sa fourniture.**

à nouveau la pénétration de l'eau, de la neige ou du gel par temps froid. Puis une mise en peinture avec des produits souples, satiné ou brillant, de préférence au mat, dont la résistance est limitée dans le temps.

## LE BÉTON, AUTRES CAS CONCRETS

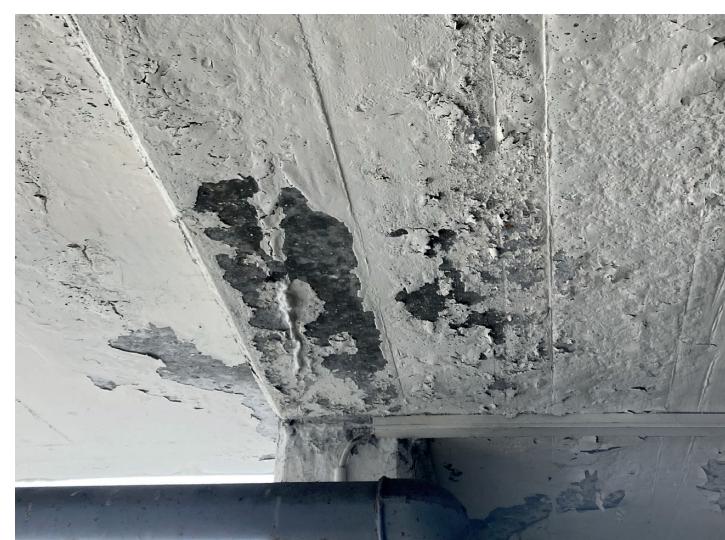
### L'humidité, les efflorescences et le salpêtre

L'humidité dans le béton peut être causée au sol par des remontées capillaires ou à une mauvaise évacuation des eaux pluviales et sous dalle par des infiltrations liées à une mauvaise étanchéité, des problèmes sanitaires ou de chauffages (raccordements des tuyaux ou écoulements entraînant des fuites). Il peut être aussi la résultante parfois d'une mauvaise aération des locaux, conservant ainsi de l'humidité résiduelle de la dalle. Les effets de l'humidité sur le béton sont les suivants:

- Dégradation: l'humidité provoque l'effritement, les fissures et la détérioration des surfaces
- Efflorescence: les sels minéraux dissous par l'eau sont transportés à la surface, où ils cristallisent en une poudre blanche et poudreuse une fois l'eau évaporée, ce qui peut aussi faire écailler les peintures

Pour la rénovation, il conviendra naturellement de revenir au bois brut, exécuter ce travail par temps sec et après un contrôle du taux d'humidité du bois, ce que bon nombre de peintres oublient de faire ou ne font jamais! L'imprégnation ou l'impression devra être liquide, plutôt solvantée et contenant des biocides à l'extérieur. En effet, cette opération doit favoriser la pénétration du produit au plus profond du support, ce que les produits en phase solvantée assurent mieux que les imprégnations ou impressions à l'eau.

Des masticages avec des mastics à 2 composants souples et élastiques – on sait que les peintres ne favorisent pas cette technique à l'extérieur – sont possibles et même recommandés, car ils colmatent les fissures et les trous, des endroits favorisant



- Détérioration structurelle: une humidité constante peut affaiblir la stabilité de la structure et rendre le bâtiment moins sûr.

Il convient de contrôler le taux d'humidité du béton avant toute opération de peinture, comme de plâtrer. Geste simple, mais qui est, comme les supports en bois, trop souvent négligé.

Les travaux de rénovation et de traitement du salpêtre et des efflorescences sont naturellement dépendants de la recherche des causes du problème, à savoir, dans la plus grande partie des cas, l'eau.

Dès que le béton sera sec ou proche de l'être, les opérations suivantes seront nécessaires:

- Elimination mécanique par un brossage ou meulage. Manuellement possible par un raclage et un ponçage.
- Application d'une solution d'acide acétique ou formique qui transforme les sels en liaison soluble. Il ronge les pellicules calcaires et transforme les sels solubles à l'eau. Cette transformation forme une combinaison de bonne adhérence qui consolide le support et le neutralise en même temps.
- Un ou plusieurs rinçages à l'eau claire sont nécessaires. En cas de forte concentration de sels, le traitement peut être renouvelé le lendemain.

Il existe encore bien des cas où le professionnel ne doit pas hésiter à s'approcher de son fournisseur et son service technique pour confirmer ou infirmer la préconisation de réfection face à un problème du chantier. Très souvent, la mise en œuvre de rénovation envisagée par le peintre est de qualité et l'appui de son fournisseur n'est là que pour le conforter dans ses choix. ■

Sources: CoP

Photos: Pierre-Yves Correvon



*Des bétons humides, trop vite recouverts de peinture ou des infiltrations donnent des situations compliquées.*



## *Peinture des rails de chemins de fer*

Pourquoi peindre les rails en blanc, me direz-vous ? En premier, pour le refroidissement des rails, le blanc réfléchissant la lumière du soleil, empêchant les rails d'atteindre des températures extrêmes qui peuvent les faire se déformer. Ensuite, pour la protection contre la chaleur, les fortes chaleurs estivales pouvant provoquer une dilatation importante des rails en acier, augmentant le risque de détérioration et d'accidents et enfin une réduction de la maintenance, car, en limitant les effets du soleil, les entreprises ferroviaires diminuent le nombre d'interventions nécessaires pour redresser les rails, ce qui allège le travail des équipes de maintenance.

Cette pratique pour certaines compagnies ferroviaires suisses, comme les chemins de fer rhétiques dans les Grisons et le MBC (anciennement BAM) dans le canton de Vaud, a été adoptée en s'inspirant d'une méthode déjà éprouvée en Italie depuis plusieurs décennies.

Réduire la dilatation des rails et le risque de déraillement en réfléchissant la chaleur du soleil par une application d'une peinture à l'eau, issue d'un silicate dispersé, parfaitement écologique, sans conservateur et sans solvant, permet d'abaisser les températures entre 7 et 9 degrés. Il faut s'imaginer, par exemple, que pendant les fortes canicules de 2022, la température des rails pouvait osciller entre 60 et 65 degrés. Ces compagnies ont opté pour cette solution préventive et continuent depuis de peindre des tronçons chaque année.

*Pierre-Yves Correvon*



# SORBA

**Solution logicielle globale pour les entreprises de plâtrerie et peinture**



[www.sorba.ch](http://www.sorba.ch)  swiss made software



**KÄRCHER**

**BRING BACK THE WOW.**

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

[kaercher.ch](http://kaercher.ch)



**fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture**  
**FREPP**

**Partenariat commercial, notre offre**

---

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.– (hors taxes)

**Contact: 027 322 52 66 - [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)**

**DECEMBRE ET JANVIER**  
**ESCABEAUX SIMPLES ET DOUBLES**

**-20%**



Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT
3	2,65 m	117.- <b>93.60</b>
4	2,88 m	153.- <b>122.40</b>
5	3,12 m	166.- <b>132.80</b>
6	3,36 m	201.- <b>160.80</b>
7	3,59 m	231.- <b>184.80</b>
8	3,82 m	274.- <b>219.20</b>
9	4,05 m	298.- <b>238.40</b>
10	4,28 m	331.- <b>264.80</b>
11	4,52 m	368.- <b>294.40</b>
12	4,76 m	401.- <b>320.80</b>

**-20%**



Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT
2 x 3	1,83 m	96.- <b>76.80</b>
2 x 4	2,07 m	118.- <b>94.40</b>
2 x 5	2,31 m	140.- <b>112.00</b>
2 x 6	2,55 m	161.- <b>128.80</b>
2 x 7	2,79 m	195.- <b>156.00</b>
2 x 8	3,03 m	215.- <b>172.00</b>
2 x 9	3,27 m	242.- <b>193.60</b>
2 x 10	3,51 m	274.- <b>219.20</b>
2 x 11	3,75 m	305.- <b>244.00</b>
2 x 13	4,21 m	368.- <b>294.40</b>

\*Offre promotionnelle applicable sur nos escabeaux ES/ED, valable jusqu'au 31 janvier 2026  
Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement, hors taxes et livraison

**AE Accès & Elévatique SA**  
Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • [info@elevatique.ch](mailto:info@elevatique.ch)  
021 711 77 77 • [www.elevatique.ch](http://www.elevatique.ch)

## Recherche de personnel

# OBLIGATION d'annonce pour les professions de plâtrier et peintre

**En 2026, les obligations d'annonce avant les recherches d'emploi sont non seulement obligatoires pour les plâtriers, mais aussi pour les peintres. En effet, le taux de chômage moyen de ces derniers a également dépassé la valeur seuil de 5 %. Obligation d'annoncer les postes vacants : quand annoncer un poste à l'ORP, comment procéder et à quoi prêter attention ?**

### FREPP Info

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les employeurs doivent annoncer aux offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les genres de professions où le taux de chômage national atteint au moins 5 %. Les postes concernés qui sont pourvus par des agences de placements privées, des chasseurs de têtes ou des entreprises de location de services doivent aussi être annoncés aux ORP.

### Exceptions

Il n'y a pas d'obligation d'annonce lorsque :

- le poste vacant est pourvu par une personne qui travaille depuis au moins 6 mois dans l'entreprise;
- le poste vacant est pourvu par un membre de la famille d'une personne autorisée à signer au nom de l'entreprise;
- l'engagement ne dure pas plus de 14 jours civils;
- l'employeur trouve et engage de son propre chef un demandeur d'emploi inscrit auprès d'un ORP, dont le profil est publié sur travail.swiss.

### Annonce de postes

Les postes vacants peuvent être annoncés simplement et rapidement en ligne par l'intermédiaire du portail travail.swiss ou auprès de l'ORP par téléphone ou en personne.

Afin que l'ORP puisse proposer des dossiers de demandeurs d'emploi pertinents, le profil détaillé des exigences d'un poste (skills, etc.) est nécessaire. Les postes vacants annoncés aux ORP sont soumis à une interdiction de

publication de 5 jours ouvrables à partir du premier jour ouvrable suivant la réception de la confirmation de l'ORP. L'employeur ne peut publier le poste par un autre moyen qu'à l'expiration de ce délai.

### Propositions de candidats par l'ORP

Dans les 3 jours ouvrables suivant l'annonce du poste, l'employeur reçoit une réponse de l'ORP concernant les dossiers de demandeurs d'emploi pertinents.

**Les postes vacants annoncés aux ORP sont soumis à une interdiction de publication de 5 jours ouvrables à partir du premier jour ouvrable suivant la réception de la confirmation de l'ORP.**

### Réponse de l'employeur

Après avoir étudié les dossiers qui lui ont été transmis par l'ORP, l'employeur indique à celui-ci :

- les candidats qu'il a retenus et qu'il a invités à passer un entretien d'embauche ou un test d'aptitude;
- s'il a engagé l'un des candidats qui lui ont été proposés.

Si aucun candidat n'est proposé ou ne convient, l'employeur peut, dès le 5<sup>e</sup> jour après l'annonce, procéder à la recherche de candidats selon les voies choisies (presse, réseaux sociaux, etc.).

Droit du travail et réseaux sociaux

# Entre LIBERTÉS individuelles et obligations professionnelles

**Outils indispensables de visibilité et vecteurs d'opportunités, les réseaux sociaux peuvent également générer des risques sur le plan réputationnel ou commercial. Propos vindicatifs d'un employé, divulgation de secrets d'affaires, comment réagir ?**

Melany Bogo  
Juriste

## Fidélité et confidentialité

Dans le cadre professionnel, les libertés individuelles, telles que la liberté d'expression, doivent être conciliées avec les intérêts légitimes de l'employeur. La protection de ces intérêts est en particulier énoncée à l'art. 321a al. 1 CO, lequel définit le devoir de fidélité du travailleur. Cette obligation cardinale se traduit notamment par le fait de s'abstenir de porter atteinte à la réputation et à l'image de l'employeur et d'éviter tout comportement illicite ou immoral à l'encontre de celui-ci (exemples : par la publication sur les réseaux sociaux de propos haineux, la ridiculisation ou toute autre atteinte à l'honneur, telle que l'injure ou la diffamation).

De même, durant toute la durée du contrat et après la cessation des rapports de travail, l'employé est tenu de ne pas divulguer des faits destinés à rester confidentiels. Consacré à l'art. 321a al. 4 CO, ce devoir de discréetion porte sur les «secrets» de l'employeur, à savoir des faits connus par un nombre restreint de personnes, par opposition à des faits notoires ou accessibles publiquement. La préservation de ces informations doit notamment reposer sur un intérêt légitime de l'employeur. Il en va généralement ainsi des secrets d'affaires ou de fabrication

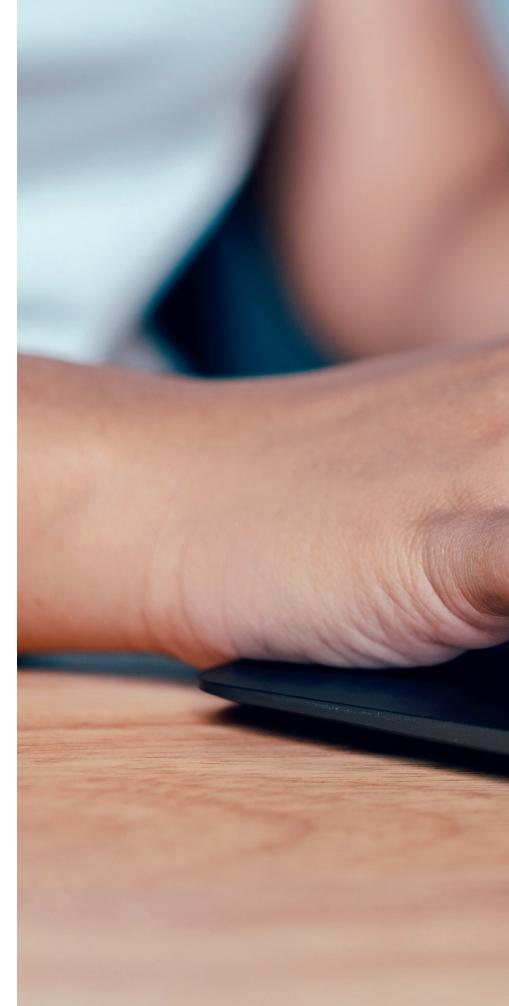
dont l'employé a pris connaissance dans le cadre de la relation de travail (exemples: marges de bénéfice, stratégies, plans d'affaires, informations sur la clientèle, données comptables).

## Sanctions civiles

En cas d'atteinte à son image ou à sa réputation, l'employeur est en droit de requérir la suppression des informations préjudiciables publiées sur les réseaux sociaux. Si le travailleur n'y donne pas suite, une action judiciaire en cessation de l'atteinte (art. 28 ss CC) peut être intentée, en sollicitant, le cas échéant, des mesures (super)provisionnelles. Il en va de même en cas de divulgation d'informations confidentielles, sur la base des art. 321a al. 4 CO et 261 ss CPC.

**L'anticipation des risques liés aux réseaux sociaux commence par la rédaction de directives internes et par une sensibilisation régulière des travailleurs.**

L'employeur peut également envisager les sanctions habituelles découlant du droit du travail, telles qu'un avertissement écrit, un licenciement et/ou une action en dommages-intérêts (art. 321e CO). Il se peut, par ailleurs, que le contrat de travail ou un règlement d'entreprise prévoient des peines conventionnelles





pour sanctionner de telles violations, à condition que celles-ci aient un but exclusivement punitif ou disciplinaire (et non pas compensatoire) et ne soient pas excessives.

### **Sanctions pénales**

Des propos diffamatoires, injurieux ou menaçants sur les réseaux sociaux peuvent être constitutifs d'une infraction contre l'honneur (art. 173 ss CP) et être sanctionnés en conséquence.

De même, en cas de manquement au devoir de confidentialité, la violation du secret de fabrication ou commercial (art. 162 CP) ou la soustraction de données (art. 143 CP) peuvent, selon les circonstances, entrer en considération.

### **Mesures préventives**

Une culture d'entreprise axée sur la confidentialité et la fidélité devrait reposer sur une sensibilisation régulière des employés ainsi qu'une communication claire. En vertu de l'art. 321d CO, l'employeur a notamment la possibilité d'établir des directives générales sur l'exécution du travail et la conduite des travailleurs. Il peut donc s'avérer utile de préciser dans un règlement interne, dûment communiqué aux employés, les aspects suivants:

- rappeler le devoir de fidélité et de discréetion des travailleurs (cf. art. 321a CO). Définir en particulier les informations considérées comme confidentielles;

- préciser le code de conduite attendu des employés (notamment sur les réseaux sociaux);
- désigner le cercle des personnes habilitées à s'exprimer au nom de l'employeur;
- sensibiliser les travailleurs à la protection des données et l'illustrer par de bonnes pratiques;
- préciser les sanctions prévues en cas de non-respect des directives.

Il est également recommandé de limiter l'accès des travailleurs aux secrets d'affaires et autres données sensibles de l'entreprise, en les rendant uniquement accessibles aux personnes habilitées à les traiter. De même, ce type de données devrait être systématiquement protégé par des pare-feux, des logiciels de cryptage ou des accès sécurisés.

### **Pour conclure**

La gestion des réseaux sociaux au sein d'une entreprise repose sur un équilibre subtil entre liberté d'expression des employés et protection des intérêts légitimes de l'employeur. L'anticipation des risques liés aux réseaux sociaux commence par la rédaction de directives internes et par une sensibilisation régulière des travailleurs. On ne peut donc que recommander à chaque employeur d'adopter une approche préventive et un management clair, afin qu'information se conjugue avec égards et responsabilisation. ■

# NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel

 **rigips**  
SAINT-GOBAIN

**FIXIT**<sup>®</sup>

**HGC** 

 **GETAZ**

**miauton**

 **NUANCES  
UNIKALO**  
partenaire du peintre

 **ecophon**  
SAINT-GOBAIN

**PiROSIG**

**REICHENBACH SA**  
  
PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

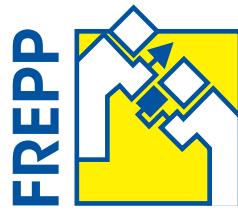
 **ISOVER**  
SAINT-GOBAIN

 **FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

**LES VRAIS PROS!**  
... mettent en œuvre des matériaux de qualité...

# Formation professionnelle SUPÉRIEURE



**La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, en collaboration avec l'ASEPP - Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, est l'organe responsable des différents examens pour les cursus de la formation professionnelle supérieure de peintre et plâtrier, soit chef de chantier, brevet fédéral de contremaître et maîtrise fédérale.**

Les dates d'examens à venir sont diffusées dans votre magazine professionnel ainsi que sur le site internet [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la FREPP.

## Prochaines dates d'examens et de cours

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au secrétariat de la FREPP.

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion  
[formation@frepp.ch](mailto:formation@frepp.ch), [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

### PEINTRE

#### Diplôme fédéral de maître peintre DF-02-PE

Examen pratique: ve 6 février 2026 (journée)  
 Examen écrit: sa 7 et 14 février 2026 (le matin)  
 Examen oral: sa 7 et 14 février 2026 (l'après-midi)  
 Travail de projet: ve 13 février 2026 (journée)

#### Brevet fédéral de contremaître peintre BF-05-PE

Examens: 2<sup>e</sup> semestre 2027  
*(détails à suivre)*

#### Chef de chantier peintre CC-05-PE

Examen pratique: je-ve 5 et 6 mars 2026 (journée)  
 Examen écrit: sa 14 et 21 mars 2026 (le matin)  
 Examen oral: sa 14 et 21 mars 2026 (l'après-midi)

#### Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: Début en janvier 2026  
 Brevet de contremaître: Automne 2026  
 Maîtrise fédérale: Automne 2024 (en cours)

### PLÂTRIER

#### Diplôme fédéral de maître plâtrier DF-02-PL

Remise des thèmes choisis: décembre 2025  
 Début du travail de diplôme: ve 19 décembre 2025  
 Remise du travail de diplôme: lu 2 mars 2026  
 Défense du travail de diplôme: sa 25 avril 2026

#### Brevet fédéral de contremaître plâtrier BF-03-PL

Examen oral: ve 27 février 2026 (journée)  
 Examen écrit: sa 28 février 2026 (journée)  
 Travail de projet: ve 19 juin 2026 (journée)

#### Certificat de chef de chantier plâtrier CC-04-PL

Examens: 1<sup>er</sup> semestre 2027  
*(détails à suivre)*

#### Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: Début en janvier 2026  
 Brevet de contremaître: Février 2025 (en cours)  
 Maîtrise fédérale: Automne 2024 (en cours)

# La FREPP félicite les NOUVEAUX...



## CONTREMAÎTRES PEINTRES

### Diplômés

Farhad Ahmed, Carrouge VD  
 Filipe Caetano Loureiro, Cologny GE  
 Vasco Dos Santos, La Tour-de-Peilz VD  
 Nolann Favre, Prahins VD  
 Borko Gindl, Pully VD  
 Valentine Jacquemetzaz, Sion VS  
 Mehdi Kizilboga, Bulle FR  
 Jorge Stalin Maza Matailo, Prilly VD  
 Samuel Petrini, Bulle FR

### Entreprises

Bilal Sàrl, Pampigny  
 Barcellini & Cie, Genève  
 Guignard Gypserie-Peinture Sàrl, Crissier  
 Montangero & Fils SA, Romanel-sur-Lausanne  
 E. Barbier Peinture Sàrl, Bussigny  
 Valdéco et rénovation Sàrl, Sion  
 Pittet Peinture Sàrl, Villarsiviriaux  
 FR Staff SA, Renens  
 Petrini Peinture Sàrl, Bulle

# Perfectionnement

## Valais

BM Formation - Rue de la Dixence 20 - 1950 Sion - T 027 327 51 20 - [tfc@bureaudesmetiers.ch](mailto:tfc@bureaudesmetiers.ch)

### Cloisons légères

Description Théorie: les bases des cloisons légères -  
 Pratique: Monter une cloison légère avec un angle sortant - Passage de porte dans un cloisons - Vissage correct des plaques et explication d'une double couche - Petite partie sur Alba - Faire une double structure de faux plafond.  
 Public CFC de plâtrier ou peintre.  
 Lieu EPCA à Sion  
 Dates 12 mars 2026  
 Horaire De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateurs Rigips

### Vernis 2 composants

Description Théorie: 1 comp vs. 2 comp - Points forts et détails sur les produits - Composants des peintures 2K - Compréhension des proportions de mélange - Pratique: préparation de la peinture - mise en oeuvre, application manuelle et par pulvérisation.  
 Public CFC de plâtrier ou peintre.  
 Lieu EPCA à Sion  
 Dates 28 avril 2026  
 Horaire De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateurs Ruco SA

# Perfectionnement

## Valais

BM Formation - Rue de la Dixence 20 - 1950 Sion - T 027 327 51 20 - [tfc@bureaudesmetiers.ch](mailto:tfc@bureaudesmetiers.ch)

### Premiers secours

Description	Formation spécifique en 1 <sup>er</sup> secours: BLS-AED compact, gestion hémorragie, écrasement, amputation et chute de hauteur.
Public	CFC de plâtrier ou peintre.
Lieu	BM Campus à Sion
Dates	15 janvier 2026
Horaire	De 8 h 00 à 12 h 00

### Reconnaissance des supports minéraux

Description	Type et style du bâtiment - Directives relatives aux bâtiments protégés - Couleur et tonalité souhaitées - Contrôle et reconnaissance des supports - Les travaux préparatoires - Les couches de fonds - Les peintures pour façades - La rénovation des façades en isolations périphériques.
Public	CFC de plâtrier ou peintre.
Lieu	BM Campus à Sion
Dates	4 février 2026
Horaire	De 16 h 00 à 18 h 30
Formateurs	Bosshard-Farben AG

### Systèmes plafond

Description	Théorie: Divers systèmes - Normes antifeu et fonctionnement de recherche sur le site - Commande simplifié pour commander en ligne des éléments préfabriqués - Pratique: Système Juunoo - Système faux plafond StilPrim grande portée - Système faux plafond extérieur norme etc. - Système faux plafond acoustique GSG4 - Système portillons visites gaine technique antifeu.
Public	CFC de plâtrier ou peintre.
Lieu	EPCA à Sion
Dates	19 février 2026
Horaire	De 8 h 00 à 17 h 00
Formateurs	Rigips

### Levage et élingage

Description	Les participants découvrent les bases légales, les règles techniques et les directives en vigueur. La formation comprend une étude des capacités de charge, une présentation des différents moyens de levage, des exercices pratiques pour apprendre à élinguer correctement une charge.
Public	CFC de plâtrier ou peintre.
Lieu	Centre de formation SpanSet, Martigny
Dates	17 février 2026
Horaire	De 8 h 00 à 17 h 00

### Marmoran - les bases de l'isolation

Description	Les bases de l'isolation: collage, façon d'angle et pose d'éléments rapportés.
Public	CFC de plâtrier ou peintre.
Lieu	EPCA à Sion
Dates	24 mars 2026
Horaire	De 8 h 00 à 17 h 00
Formateurs	Marmoran (Saint-Gobin Weber SA).

### Permis nacelle et chariots élévateur

Description	L'utilisation de plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) et manutention de différentes catégories de chariots.
Public	Toutes personnes intéressées.
Lieu	Airnace SA à Evionnaz
Dates	Plusieurs dates en 2026
Horaire	De 8 h 00 à 17 h 00
Formateur	Airnace SA



# Perfectionnement

## Neuchâtel

Forma2 - Crêt-Vaillant 19 - 2400 Le Locle - T 032 931 18 14 - [info@forma2.ch](mailto:info@forma2.ch)

### Nouveautés pour les systèmes d'isolation extérieure

Description	Le programme dans son ensemble sera publié au cours de l'été 2026.
Public	Personnes chargées de la conception et de la réalisation de travaux, tout professionnel intéressé par des produits et des techniques innovants.
Lieu	ANEPP, rue des Noyers 11, 2000 Neuchâtel
Dates	21 octobre 2026
Horaire	De 17 h 00 à 19 h 00
Formateur	Leonel Nogueira (Weber - Marmoran)
Inscription	1 <sup>er</sup> octobre 2026

### Plateformes élévatrices

Description	Les participants sont formés en théorie et en pratique sur la réglementation, la mise en service conforme, le déplacement et la manipulation de la plateforme. Une certification (IPAF) est remise à l'issue du cours pour les catégories 1A/1B/3A/3B.
Public	Toute personne appelée à utiliser une plate-forme élévatrice.
Lieu	Cornaux NE (pour toutes les entreprises) ou Centre de formation de l'entreprise Bernard Frei & Cie SA à Fleurier (uniquement pour les entreprises soumises à la CCT du second œuvre) ou Savagnier NE (uniquement pour les entreprises soumises à la CCT du second œuvre).
Dates	Des dates sont programmées au cours de l'année, consultez le secrétariat de Forma2.
Durée	1 journée
Formateurs	Christian Kläy (Cornaux) ou un formateur de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (Fleurier) ou UP Group SA (Savagnier).

### Accidents de chantier, premiers secours

Description	Ce cours de premiers secours est conçu pour répondre aux attentes spécifiques des travailleurs dans la construction. Il comprend une partie théorique et des mises en situation. Les éléments suivants seront travaillés : sécurité, alarme, approche d'une victime consciente, chutes, plaies, hémorragies, amputations, brûlures, empâtements et fractures.
Public	Travailleurs du second œuvre souhaitant se former en matière de premiers secours.
Lieu	Centre de formation de FormaMed Sàrl à Cortaillod
Dates	4-20-27 mars 2025
	Des formations peuvent être programmées au cours de l'année, selon vos besoins, consultez le secrétariat de Forma2.
Horaire	De 8 h 00 à 12 h 00
Formateur	FormaMed Sàrl

### Sécurité incendie

Description	Ce cours est conçu pour répondre aux attentes spécifiques du secteur de la construction. Il comprendra une heure de théorie sur le feu et la présentation des moyens d'extinction et une heure de pratique à l'extinction avec un extincteur et une couverture sur des feux réels.
Public	Travailleurs du second œuvre souhaitant se former en matière de sécurité incendie.
Lieu	Centre de formation de FormaMed Sàrl à Cortaillod
Dates	1 <sup>er</sup> avril 2025
	Des formations peuvent être programmées au cours de l'année, selon vos besoins, consultez le secrétariat de Forma2.
Horaire	De 8 h 00 à 12 h 00
Formateur	FormaMed Sàrl

# Cours 2026

---

## Bulletin d'inscription aux cours PERCO et 5 à 7

L'entreprise

Adresse

Téléphone

e-mail

inscrit pour le **cours PERCO** du  **mardi 24 février 2026, Sion (VS)**  
 **de 14 h à 19 h**  **mardi 3 mars 2026, Tolochenaz (VD)**  
**de 14 h à 19 h**

membre d'une association de la FREPP Fr. 250.– (cotisation d'adhésion de 200 francs prise en charge par l'association)  
 non-membre d'une association de la FREPP Fr. 700.– (Fr. 500.– + Fr. 200.– de cotisation d'adhésion)

inscrit pour le **cours Edex** du  **mercredi 4 mars 2026, Sion (VS)**  
 **de 17 h à 19 h**  **mercredi 11 mars 2026, Tolochenaz (VD)**  
**de 17 h à 19 h**

membre d'une association de la FREPP > Fr. 30.–  non-membre d'une association de la FREPP > Fr. 50.–

**«Les cours Edex sont ouverts uniquement aux PERCO»**

Prénom

Nom

Date de naissance

Lieu et date

Timbre et signature

Une confirmation ainsi que toutes les informations relatives à ces cours seront adressées en temps voulu aux personnes inscrites. Selon les inscriptions, nous nous réservons le droit de dédoubler, regrouper ou annuler un/des cours.

**Ce bulletin d'inscription est à retourner à la FREPP pour le jeudi 12 février 2026 au plus tard à**

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion  
ou par e-mail à [romy.hintz@frepp.ch](mailto:romy.hintz@frepp.ch)

---

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud: **Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail**

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch) - [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - [www.gpg.ch](http://www.gpg.ch) - [gpg@fer-ge.ch](mailto:gpg@fer-ge.ch)

## Collecte des déchets spéciaux 2026

# NOUVEAU dispositif dès février 2026

Depuis de nombreuses années, la FREPP met à disposition de ses membres une solution dédiée à la collecte des déchets spéciaux générés par les activités de plâtrerie-peinture. Jusqu'à présent, cette collecte s'effectuait une fois par an dans chaque région, selon un calendrier fixe et des points de dépôt prédéfinis. Bien que fonctionnel, ce modèle présentait certaines limites, notamment en matière de flexibilité et de disponibilité.

*Rendez-vous  
dès février 2026 sur  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)*

### FREPP

Afin de mieux répondre aux besoins actuels des entreprises et de simplifier les démarches, la FREPP déployera un nouveau dispositif de collecte dès février 2026.

Le système annuel de collecte par région sera ainsi supprimé. Les entreprises n'auront plus à attendre une date précise pour remettre leurs déchets spéciaux.

### Accès permanent aux centres de tri partenaires

Chaque entreprise pourra désormais déposer ses déchets à tout moment, dans un centre de tri partenaire de sa région, en fonction des horaires d'ouverture du site.

L'accès aux tarifs préférentiels de la FREPP sera garanti grâce

à une procédure d'annonce simple et entièrement numérique. Les entreprises auront également la possibilité d'apporter d'autres catégories de déchets (facturés en direct par le centre de tri) afin d'optimiser leurs trajets et leur gestion globale des déchets.

### Marche à suivre

Avant tout dépôt, les entreprises devront effectuer une annonce via un lien dédié disponible sur le site internet de la FREPP. Le formulaire en ligne demandera notamment:

- les coordonnées de l'entreprise, et personne de contact;
- son statut (membre/non-membre);
- les types de déchets concernés;
- le tonnage estimatif prévu.

### *Centres de tri partenaires*

**Fribourg :** **Tansvoirie SA**  
Route des Tuilleries, 1754 Rosé

**Genève :** **Jaqquier Services SA**  
Route du Bois de Bay 26, 1242 Satigny

**Neuchâtel :** **Diviza Recyclage SA**  
Gravière de Rive, 2207 Coffrane

**Valais :** **Recovis SA**  
Route de Fully 20, 1913 Saillon

**Chablais :** **Tansvoirie SA**  
Chemin de Pré Clos, 1852 Roche

**Vaud :** **Tinguely Recyclage SA**  
Route des 3 Ponts, 1024 Ecublens

Action « Membres »  
50 % sur les prix affichés  
pour les membres  
FREPP

# Tarifs 2026

Les conditions d'élimination seront les suivantes, pour une prise en charge dans les centre régionaux de collecte.

	<b>Membres</b> FREPP	<b>Non-membres</b> FREPP
Peinture sans solvants ( <i>bidons en plastique, y c. crêpis en bidon</i> )	Fr. 0,50/kg	Fr. 0,80/kg
Peinture avec solvants	Fr. 1,50/kg	Fr. 2,00/kg
Bidons vides en métal	Fr. 0,85/kg	Fr. 1,20/kg
Bidons vides en plastique	Fr. 0,55/kg	Fr. 1,00/kg
 Solvants non-halogéné ( <i>produits de nettoyage des pinceaux</i> )	Fr. 1,50/kg	
Huiles minérales	Fr. 0,25/kg	
Huiles végétales	Fr. 0,45/kg	
Ampoules économiques	Fr. Gratuit	
Piles et accumulateurs	Fr. Gratuit	
Batterie au plomb	Fr. Gratuit	
Tous les autres produits seront facturés par le centre de tri.		



À la suite de l'annonce, l'entreprise recevra automatiquement une autorisation personnalisée par e-mail. Cette autorisation devra être présentée au centre de tri. Elle confirme que le déposant participe à la collecte organisée par la FREPP et lui permet de bénéficier des tarifs préférentiels. La FREPP facturera ensuite les entreprises sur la base des tonnages de déchets spéciaux remis.

## Coordination assurée par GP Recycling Management

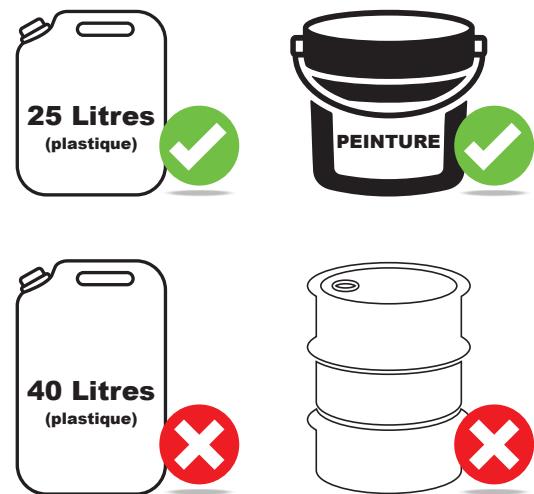
La gestion opérationnelle de ce nouveau dispositif – traitement des annonces, suivi des tonnages, relation avec les centres de tri et contrôle des droits aux tarifs préférentiels – sera assurée par GP Recycling Management Sàrl, partenaire de longue date de la FREPP pour la gestion des déchets spéciaux.

## Les avantages

- Diminution de la surface de stockage pour les déchets en entreprise.
- Grande souplesse dans le choix de la date de livraison.
- Possibilité de livrer plusieurs fois par année, à la fin de chaque gros chantiers.
- Possibilité de livrer d'autres déchets.
- Facilité d'annonce via le site internet.
- Conformité légale concernant le transport vers les centres de tri (max 330 kg de déchets spéciaux par transport).

## Conditionnement

Depuis 2024, les centres de traitement sont plus exigeants par rapport au type et à la taille de l'emballage des déchets de peinture sans solvant. Ceux-ci doivent impérativement être en matière plastique d'une taille maximale de 25 litres. Pour la prochaine collecte, seuls les seaux et les jerricanes en plastique seront pris en charge. **En cas de non-respect des prescriptions de flaconnage, un supplément de 150 francs par tonne sera facturé à l'entreprise.** ■



4<sup>e</sup> trimestre 2025

# Indice de la CONSTRUCTION

**Pour la première fois depuis deux ans, l'indice de la construction atteint de nouveau la barre des 100 points au quatrième trimestre 2025. Les perspectives de tendance pour les trimestres suivants sont également légèrement positives.**

**Valeur de l'indice**  
au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 : **100 pts**

**Variation** par rapport  
au trimestre précédent : **+ 0,5 %**

**Variation** par rapport  
au même trimestre  
de l'année précédente : **+ 3,0 %**

SSE – Société suisse des entrepreneurs

La baisse progressive des taux d'intérêt de 1,75 % à 0,00 % au cours des deux dernières années se fait sentir ici. En termes réels, ces réductions de taux ont augmenté le chiffre d'affaires 2025 de 120 millions de francs, et l'année prochaine, 190 millions de francs supplémentaires devraient s'y ajouter.

## Les taux stimulent les constructions neuves et les rénovations

Le niveau plus bas des taux rend les immeubles d'habitation plus attractifs en tant qu'investissements générateurs de rendement. La construction de logements devrait connaître des taux de croissance élevés jusqu'à la fin du deuxième ou du troisième trimestre. L'activité de construction bénéficie de la hausse des loyers dans les nouveaux bâtiments résidentiels ainsi que de l'augmentation des prix de vente de la propriété. Inversement, la baisse du taux de référence entraînera probablement une nouvelle diminution des loyers des appartements existants en avril 2026. Les propriétaires immobiliers pourraient y voir le moment opportun pour entreprendre davantage de rénovations dans les bâtiments plus anciens, car ils peuvent d'une part espérer des loyers plus élevés après rénovation et,

d'autre part profiter de coûts de financement actuellement bas. En effet, le volume des autorisations de construire pour les extensions et transformations a augmenté ces derniers mois.

## Emploi stagnant

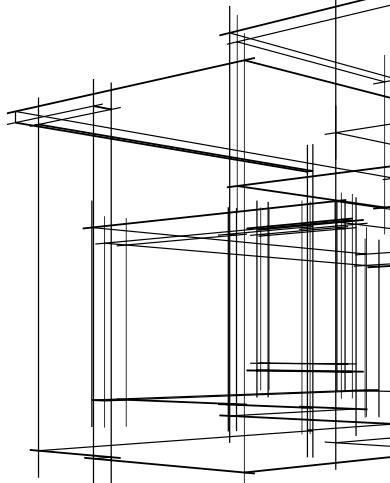
Les taux bas soutiennent globalement la conjoncture suisse. Celle-ci ne progresse que lentement: au 3<sup>e</sup> trimestre 2025, le PIB suisse a même reculé de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Le nombre d'employés stagne et les offres d'emploi se raréfient. Les entreprises hésitent donc à faire construire de nouveaux bureaux ou autres espaces de travail. Ces conditions font que la branche du bâtiment commercial devra tabler, au cours des prochains trimestres, sur des taux de croissance stagneants, voire négatifs.

## Des surprises possibles dans la construction publique hors sol

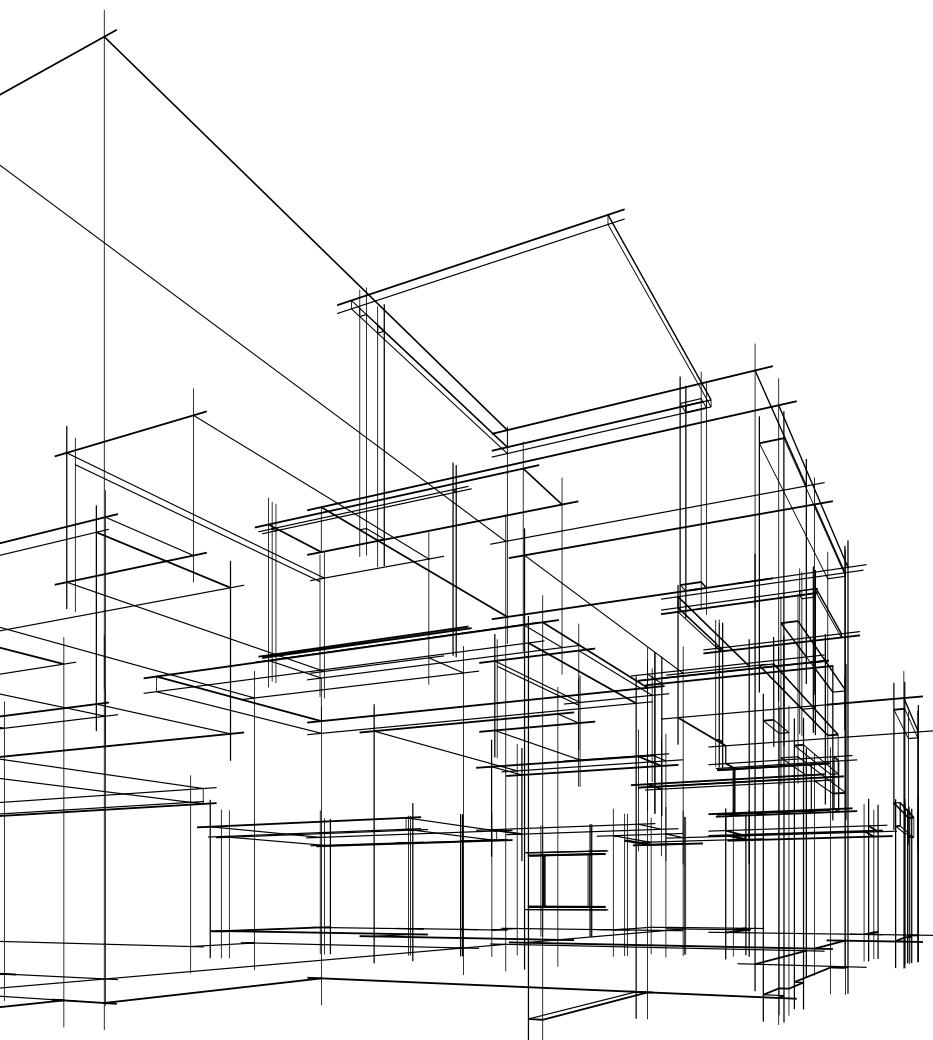
La situation est inverse dans la construction publique hors sol. La croissance démographique et les besoins en capacités, notamment de certains hôpitaux et écoles, indiquent une légère tendance positive. Cependant, l'expérience montre que les fluctuations dans ce segment peuvent être étonnamment importantes. Cela signifie que le chiffre d'affaires peut, certains trimestres, se situer nettement au-dessus ou au-dessous de la tendance prévue. Le volume élevé de commandes enregistré récemment pourrait favoriser de telles variations.

## Génie civil en voie de reprise

Le génie civil a affiché, contrairement aux prévisions, une activité légèrement plus faible au cours des derniers trimestres. Certains projets ont été redimensionnés, d'autres sont



Année	2024				2025				Variation par rapport au	
	Trimestre	I	II	III	IV	I	II	III	IV	3 <sup>e</sup> trim. 2025
Indice de la construction	100	99	99	97	98	99	99	100	+ 0,5 % ↗	+ 3,0 % ↗
Bâtiments	100	99	97	95	96	98	99	99	+ 0,5 % ↗	+ 4,8 % ↗
Logements	101	100	97	95	97	99	101	102	+ 1,3 % ↗	+ 7,7 % ↗
Autres secteurs	97	95	95	93	94	93	93	93	- 0,9 % ↘	- 0,3 % ↘
Bâtiments publics	101	99	99	98	97	99	100	99	- 1,1 % ↘	+ 1,0 % ↗
Génie civil	99	100	101	99	100	101	100	100	+ 0,5 % ↗	+ 1,1 % ↗



confrontés à des difficultés techniques et à des augmentations de coûts. L'indice de la construction continue toutefois de prévoir une légère tendance positive. Cela correspond par exemple, au fait que, selon l'enquête trimestrielle, les entrepreneurs s'attendent à un chiffre d'affaires légèrement plus élevé au 4<sup>e</sup> trimestre 2025. Selon le sondage du KOF, davantage d'entreprises de génie civil évaluent leur carnet de commandes de manière plus favorable et s'attendent à une hausse de la demande dans les prochains mois. ■

## Description de la méthode

L'indice de la construction prévoit le chiffre d'affaires désaisonné pour le trimestre suivant ainsi que la tendance pour les trois trimestres suivants.

Jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, l'indice de la construction a été publié en collaboration entre Credit Suisse et la Société suisse des entrepreneurs. Depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2023, la SSE publie l'indice de la construction en régie propre.

Avec cette reprise, la méthodologie a été actualisée.

Désormais, le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 a été calibré sur une valeur de 100 points. Les données de l'enquête trimestrielle de la SSE sur les entrées de commandes, les réserves de travail et les projets de construction restent la source principale pour les prévisions.

En outre, les demandes de permis de construire, les appels d'offres publics, les taux d'intérêt et les matériaux de construction sont pris en compte dans les prévisions de l'indice de la construction. L'indice de la construction est une régression

■

# Impressum

**Editeur** Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture  
Rue de la Dent-Blanche 8  
1950 Sion

**PéIODICITÉ** Trimestrielle

**Abonnement** Fr. 39.20 par année (HT)

T 027 322 52 60 – [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

**Direction**

Marcel Delasoie, directeur

T 027 322 52 62 – [marcel.delasoie@frepp.ch](mailto:marcel.delasoie@frepp.ch)

**Edition et administration**

Romy Hintz, adjointe de direction

T 027 322 52 64 – [romy.hintz@frepp.ch](mailto:romy.hintz@frepp.ch)

**Rédaction, conception et publicité**

Xavier Saillen, responsable d'édition

T 027 322 52 66 – [xavier.saillen@frepp.ch](mailto:xavier.saillen@frepp.ch)

**Publicité (Suisse alémanique)**

Stumpf Medien AG

T 044 858 38 00 – [info@stumpfmedien.ch](mailto:info@stumpfmedien.ch)

© Copyright FREPP – La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publi-reportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Le FREPP Info est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m<sup>2</sup> et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m<sup>2</sup>.

# Agenda 2026

8 mars	Votations fédérales
24 avril	Assemblée générale AVMPP (VS)
28 mai	Assemblée générale GVEPP (VD)
4 juin	Assemblée générale GPG (GE)
11 juin	Assemblée générale ANEPP (NE)
14 juin	Votations fédérales
<b>28 août</b>	<b>Assemblée des délégués FREPP dans le canton de Genève</b>
10-16 septembre	Capa'Cité (NE)
27 septembre	Votations fédérales
9 octobre	Assemblée générale AFEPP (FR)
29 novembre	Votations fédérales

Publicité

IMPRIMEURS  
DEPUIS PLUS DE 160 ANS.

**Gessler**  
IMPRIMERIE SA.

IMPRIMERIE GESSLER SA • CHEMIN ST-HUBERT 45 • 1950 SION  
027 327 72 33 • [INFO@GESSLERSA.CH](mailto:INFO@GESSLERSA.CH) • [GESSLERSA.CH](http://GESSLERSA.CH)

Inspiré par la nature.

# La couleur, une métamorphose.

La profondeur réside dans les nuances subtiles et l'expression dans les contrastes marqués. Il suffit d'une touche de couleur pour créer l'exceptionnel. C'est avec sensibilité, savoir-faire et passion que vous métamorphosez cette fascination en beauté durable. Merci à vous de colorer chaque jour un peu plus notre monde.



**BOSSHARD**  
annonce la couleur

## SATINA AQUA 20

La nouvelle peinture de finition à base de résine alkyde diluable à l'eau réunit les avantages appréciés d'une vernis contenant des solvants dans une formule diluable à l'eau.

- finition satinée de très grande qualité
- très résistant aux rayures et estafilades
- pas de ramollissement ni de «poissage», y compris en cas de sollicitation forte due au toucher
- pas d'odeur de solvant
- composé à 67 % de matières premières renouvelables (NAWARO)



Plus d'informations:



[www.ruco.ch](http://www.ruco.ch)



Peintures de qualité suisse